

Magazine d'informations municipales  
Avril 2017 / N°72



[www.ondres.fr](http://www.ondres.fr)

# info ONDRES



## À LA UNE

L'édition 2017 du Concours des maisons fleuries est lancée (p.5)

FestiMai : tout sur la programmation de la 20<sup>e</sup> édition ! (p.13)

Dossier : le budget communal 2017 (p.15 à 19)

Les événements à ne pas manquer au printemps ! (p.28 et 29)

## Sommaire

### 04. Environnement & cadre de vie

Ondres conserve sa position au Concours départemental des villes et villages fleuris  
L'équipe ondraise des espaces verts récompensée à Dax  
L'écogeste : piles, moins et mieux consommer !  
Concours des maisons fleuries 2016 : et les gagnants sont...  
Édition 2017 du concours des maisons fleuries : candidatures ouvertes jusqu'au 16 juillet !  
Un nouveau balisage pour les sentiers communaux de randonnée  
L'Espace Blue Océan représentera les établissements touristiques écolabellisés à Malte

### 07. Mairie

Les délibérations du Conseil municipal du 24 février 2017  
Les délibérations du Conseil municipal du 31 mars 2017  
Cérémonie du 19 mars  
Les nouveaux votants ont leurs cartes électorales  
Premiers secours et comptabilité : les associations ondraises formées  
Fête des voisins : la Mairie vous accompagne !  
De nombreux travaux en régie menés sur des bâtiments communaux  
Aménagement à 2x3 voies de l'A63 : la RD 26 fermée à compter du 18 avril  
Côté plage : lancement de la seconde tranche du cœur de quartier touristique

### 12. Expression politique

Expression des groupes politiques

### 13. Communauté de communes

FestiMai : tout sur la programmation de la 20<sup>e</sup> édition !  
Réunion publique sur le transport dans le Seignanx : les élus à l'écoute des attentes des habitants  
Le chemin de Piron finalisé

### 15. Dossier : le budget communal 2017

Éditorial : Maîtrise du budget et amélioration des services au public  
Permettre à la jeunesse de s'épanouir, dans un cadre de vie agréable  
La majeure partie des dépenses vont à l'éducation, à la jeunesse et au sport  
Des chantiers débutés en 2016, qui seront finalisés cette année  
Des investissements modérés qui complètent un cycle de 2 ans de réalisations

### 20. Jeunesse & sport

Les nouvelles salles de l'école élémentaire inaugurées  
Permis citoyen : une jeune Ondraise s'engage auprès de la MDJ et du Centre de loisirs  
Tout shuss lors de la sortie montagne en famille !  
Le carnaval 2017 : cosmique...  
Une première formation baby-sitting riche en apprentissages  
Les vacances des jeunes à la MDJ  
Vacances créatives, sensorielles et sportives au Centre de loisirs  
Capoeira Malungos : une nouvelle association sportive à Ondres  
Belle 1<sup>re</sup> édition pour Les Parcours du cœur !  
Vacances actives avec le Service municipal des sports

### 24. Vie locale

Les dernières nouvelles d'ECLAT  
APE-FCPE : la fête des écoles est en pleins préparatifs !  
Un sapeur-pompier ondrais promu lors de la Sainte-Barbe  
Quoi de neuf dans les sections du Foyer ?!  
Les bergers du Seignanx : bientôt le Tour du Seignanx en échasses !  
Exprim' sur TVPI !  
La Croisée des arts est à la recherche d'artistes  
La Pinhèra de la Laquibe  
COS : un nouveau Conseil d'administration  
Le CSO refait son cinéma, les 27 et 28 mai  
Les élèves de Pole Circus bientôt en spectacle  
ACCA : propriété clôturée, pas de dégât par les sangliers

### 28. Agenda

L'agenda d'avril à juin 2017  
Un trimestre d'animations culturelles...  
Entre danses aura lieu le 12 mai prochain  
Les super pouvoirs de la nature célébrés fin mai !  
Semaine du théâtre : quatre spectacles programmés  
L'enfance en fête, du 21 au 24 juin

### 30. Culture

Le Gascon en partage

### 31. Informations pratiques

Info conso de la CSF : prestations de dépannage, de réparation et d'entretien, une meilleure information sur les prix  
Carte nationale d'identité : une nouvelle procédure d'obtention  
Comment confectionner son piège à frelon ?  
Distribution des sacs poubelle au nouveau CTM

### 32. L'actualité ondraise en images !



**Directeur de la publication :** Éric Guilloteau. **Directrice de la communication :** Muriel Tancrez. **Crédits photos et illustrations :** service communication de la ville d'Ondres, Communauté de Communes du Seignanx, associations ondraises, Muriel Estrade. **Maquette :** Sabrina Jarry. **Impression :** IBT concept. **Distribution :** DG Distribution, Tarnos. Ce magazine est imprimé sur du papier 100 % recyclé conforme à l'éco label européen. L'imprimerie IBT concept est labellisée Imprim'Vert. Après l'avoir lu, si vous ne souhaitez pas le conserver, merci de le déposer dans un conteneur à papiers. **Dépôt légal :** à parution.

**Contact :** Mairie d'Ondres, 2189, avenue du 11 Novembre 1918, 40440 Ondres / De 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h / Tél. : 05 59 45 30 06 / Fax : 05 59 45 22 20 / Email : [contact@ondres.fr](mailto:contact@ondres.fr)  
La photo de couverture de ce magazine change à chaque numéro pour suivre l'actualité, les saisons ou évoquer des lieux différents de la commune. Vous disposez de photos mettant en valeur notre commune. Vous souhaitez en faire profiter le plus grand nombre. Envoyez-les par e-mail à [communication@ondres.fr](mailto:communication@ondres.fr), elles seront proposées à la publication.



## ÉDITORIAL

### Les Landes en deuil

Le 20 mars dernier, les Landes ont perdu un grand monsieur. Les Landes c'était Henri Emmanuelli. Henri Emmanuelli c'était les Landes.

Pourtant Henri Emmanuelli était originaire du Béarn, des Eaux Bonnes. Il a démarré ses études à Pau avant de s'exiler à Paris où il avait été brillamment reçu à Sciences Po.

C'est à l'occasion des législatives de 1978, qu'il vient s'installer dans les Landes, à Laurède. La circonscription est à l'époque un fief de la droite. Il rencontre à cette occasion, la première d'une longue série de victoires électorales.

Les Landais ont su l'adopter car Henri Emmanuelli a su les rendre fiers de leur département. Les valeurs de solidarité et de justice sociale chevillées au cœur, Henri Emmanuelli a su faire des Landes une terre d'innovation sociale, mais pas seulement. Il a su mettre en œuvre une véritable stratégie de développement économique et industriel pour faire venir des entreprises qui ont créé la richesse nécessaire au financement de l'action sociale. Pèle mèle, on pourrait citer : un ordinateur/un collégien, la distribution publique de l'eau, le transport scolaire gratuit, l'action sociale de proximité ou les multiples syndicats mixtes destinés au développement du territoire et à la création d'emplois.

Comme tous les territoires des Landes, le Seignanx et Ondres ont profité de ces politiques départementales. Les habitants n'ont parfois même pas conscience de ces spécificités landaises. Au fil même de ce magazine, vous découvrirez des projets portés par la commune ou la Communauté de Communes, mais cofinancés par le département des Landes : l'agrandissement de l'école élémentaire, l'espace de loisirs intergénérationnel à Dous Maynadyes, le concours des villages fleuris, le FestiMai...

Au nom de tous les Ondrais, plutôt qu'un adieu, c'est un grand merci que j'adresserai à Henri Emmanuelli. Plus personnellement, j'émets le souhait que les administrés et les élus landais puissent entretenir et faire fructifier l'héritage qu'il nous laisse...

Adishatz Henri.

Éric GUILLOTEAU  
Maire d'Ondres

## ONDRES CONSERVE SA POSITION AU CONCOURS DÉPARTEMENTAL DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS



Le printemps avait en quelque sorte pointé le bout de son nez avant l'heure, vendredi 27 janvier dernier, à Dax. Ce jour-là, se tenait la remise des prix de fleurissement des communes, dans le cadre du « Concours départemental 2016 des villes et villages fleuris ». Un événement au sein duquel la commune était représentée par Frédérique Romero, Adjointe à l'environnement et au développement durable, ainsi que par des agents des espaces verts. Et la journée a vu fleurir les récompenses, comme fleurissent les fleurs au printemps ! Ondres conserve ainsi -comme l'an passé- son 1<sup>er</sup> prix au concours départemental 2016 dans la catégorie des communes de 1000 à 5000 habitants. Une récompense gratifiante, fruit du respect du patrimoine végétal local, d'une gestion raisonnée des zones fleuries et arborées, et des choix judicieux de plantations réalisés par l'équipe municipale dédiée aux espaces verts. ■

### L'ÉQUIPE ONDRAISE DES ESPACES VERTS RÉCOMPENSÉE À DAX

Et ce n'est pas tout... Lors de la remise des prix du Concours départemental 2016, une autre surprise attendant les Ondrais : les agents de l'équipe communale dédiée aux espaces verts se sont vus décerner le « Prix spécial des jardiniers » pour leur enthousiasme, leur passion et l'ensemble de leur travail. Bravo ! ■



## L'ÉCOGESTE : PILES, MOINS ET MIEUX CONSOMMER !

Ce mois-ci, dans notre rubrique « L'éco-geste », nous vous proposons de moins et mieux consommer en matière de piles électriques ! Tout d'abord, sachez-vous que seulement 36% des piles commercialisées en France sont finalement collectées ! Pourtant, nous avons tout à gagner à les rapporter aux points de collectes, aux déchetteries ou aux points de vente (la Mairie d'Ondres dispose d'ailleurs dans son hall d'accueil d'un point de collecte pour vos piles). En effet, jetées sans précaution, les piles

peuvent rejeter dans la nature des composants jugés nocifs tels que le plomb, le mercure, le nickel, le lithium ou encore le zinc. Ramener ses piles usagées est donc un réflexe simple à acquérir ! Encore plus simple et rentable : les piles rechargeables. Certes plus chères à l'achat, les piles rechargeables sont très pratiques : elles peuvent être rechargées environ 1000 fois et, en prime, sont rentables en moyenne dès la cinquième utilisation. De plus, argument de taille, vous ne pouvez plus être à court de pile pour faire fonc-

tionner la télécommande... Collecter ses piles usagées ou, encore mieux, investir dans des piles rechargeables : deux éco-gestes à adopter sans tarder ! ■



# CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2016 : ET LES GAGNANTS SONT...



Mardi 21 mars, au second jour de ce printemps 2017, le bungalow de la salle Dous Maynadyes accueillait la cérémonie de remise des prix du Concours des maisons fleuries 2016. Un rendez-vous très convivial et chaque année très attendu par les participants afin de savoir quels jardins et balcons ondras auront le plébiscite du jury. Dans la salle, les 20 participants de l'édition 2016 de ce concours qui connaît, d'années en

années, une participation croissante. Pour cette mouture 2016, les gagnants sont : Mme Hirigaray pour le 1<sup>er</sup> prix des maisons fleuries, Mme et M. Lafitte pour le 2<sup>e</sup> prix, Mme Gromoff pour le 3<sup>e</sup> prix. Le prix du balcon fleuri, remis pour la première fois, a été remporté par Mme Goulay. Deux prix spéciaux ont également été décernés : le prix du jardin éducatif pour Mme Corrhons et le prix du jardin d'ailleurs pour Mme et M. Carre.

Ces six gagnants ont eu, en récompense, un diplôme et un bon d'achat à utiliser à la pépinière Les Horticulteurs de l'Atlantique, à Bénesse-Maremne. L'ensemble des participants a également eu un agrandissement photo de son jardin, un sac de la commune « Naturellement zéro phyto », et une plante. Cette cérémonie a également été l'occasion de rappeler le palmarès de la commune au Concours départemental des villes et villages fleuris et le prix remporté par l'équipe espaces verts d'Ondres (cf. article page 4). L'occasion, aussi, de parler de l'engagement de la commune pour l'amélioration continue de ces espaces arborés en parallèle d'une dynamique zéro phyto. En effet, aujourd'hui, plus aucun produit phytosanitaire n'est utilisé à Ondres pour l'entretien des espaces verts et voiries, gage d'un cadre de vie toujours plus sain. Ainsi, de l'avis d'une participante au concours, si « l'engouement pour le concours est croissant, cela fait écho à tous les efforts faits par la commune pour rendre la ville belle et fleurie, de façon raisonnée ». Gageons donc que vous serez encore plus nombreux à nous faire découvrir vos somptueux jardins et fabuleux balcons pour l'édition 2017 ! ■

## ÉDITION 2017 DU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES : CANDIDATURES OUVERTES JUSQU'AU 16 JUILLET !

L'édition 2016 du concours des maisons fleuries vient de s'achever... Et l'édition 2017 peut débuter ! Depuis le 3 avril dernier, les candidatures au nouveau concours sont ouvertes et le restent jusqu'au 16 juillet prochain. Nouveauté cette année : outre les traditionnelles catégories propriétaires et locataires de maisons fleuries, propriétaires et locataires de balcons fleuris, propriétaires et gérants de commerces fleuries, cette nouvelle mouture s'enrichit d'une nouvelle et quatrième catégorie : les copropriétés fleuries.

Votre résidence est particulièrement fleurie ? Votre balcon ou terrasse déborde de plantations ? Votre jardin est un écrin paysager ? Participez au concours ! Nul besoin de grandes compétences en botanique, seulement l'envie de parti-

ciper et de présenter son espace vert, et un intérêt certain pour les plantes. C'est gratuit et très simple. Il vous suffit de télécharger sur le site internet de la commune ([www.ondres.fr](http://www.ondres.fr)) le bulletin de participation ou de le récupérer en Mairie, Mairie annexe ou à l'Office de tourisme. Une fois rempli, en ayant notamment renseigné la date à laquelle vous souhaitez que le photographe vienne faire les photos, vous pouvez déposer votre bulletin dans ces mêmes lieux. Ensuite, vous serez contacté pour la prise de vue, puis un jury -composé de spécialistes et de passionnés des espaces verts- examinera votre candidature. Les récompenses de ce concours seront remises en mars 2018. Plus d'informations au 05 59 45 29 22 ou au 05 59 45 19 19. Bonne chance à tous ! ■



## UN NOUVEAU BALISAGE POUR LES SENTIERS COMMUNAUX DE RANDONNÉE



Si important lorsque l'on se promène en forêt, le balisage des sentiers nécessite de temps à autre d'être refait. Ainsi, à la mi-janvier dernier, c'est une sacrée équipe qui s'est attelée au rafraîchissement du balisage des sentiers de randonnée de la commune... Le CPIE, l'Office de tourisme, les élus et les services techniques composaient cette brigade de « peintres sur arbres ». La bonne humeur était de rigueur tout comme l'efficacité pour ce temps d'échange et de balade afin d'offrir aux randonneurs les meilleures indications possibles pour se promener en forêt. Vous pouvez retrouver la carte des sentiers de randonnée de la commune sur le site internet de l'Office de tourisme ou sur le plan de la ville d'Ondres. ■

*Alain Caliot*

## L'ESPACE BLUE OCÉAN REPRÉSENTERA LES ÉTABLISSEMENTS TOURISTIQUES ÉCOLABELLISÉS À MALTE

Le camping Espace Blue Océan d'Ondres s'est engagé depuis des années pour la préservation de l'espace naturel au sein duquel il se trouve et pour la protection de l'environnement. « Issu du croisement de métayers de Chalosse et d'ouvriers sidérurgistes, j'ai dans mes gènes la culture du respect de l'environnement, l'horreur du gaspillage » explique Henri Dauga, délégué du camping, au sein duquel il a toujours mené une politique conforme à ces idéaux-là, emmenant avec lui tous ses collaborateurs dont Benjamin Souviraa, directeur du camping. Un engagement rapidement primé, puisqu'en 2009 déjà, l'esprit et les pratiques de l'établissement touristique étaient récompensés par l'Écolabel européen. Un positionnement conforté par les audits successifs démontrant un engagement fort qui a fait du Blue Océan « le » camping de référence en matière d'éco labellisation pour l'AFNOR. Pas étonnant qu'aux vues de ces résultats le camping vienne d'être sélectionné par la Commission européenne afin de représenter les éta-



blissements touristiques écolabellisés de l'UE lors de la « High Level Conference on Sustainable Tourism » organisée à la Valette (Malte), à l'occasion de l'anniversaire des 25 ans de l'Écolabel. Benjamin Souviraa s'y rendra le 8 mai

prochain. Félicitations à toute l'équipe du Blue Océan pour leur engagement envers notre patrimoine naturel et pour cet honneur de représenter Ondres et le Seignanx devant les instances européennes. ■

## LES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 FÉVRIER 2017

Lors de ce conseil, les élus ont pris entre autres, les décisions suivantes. L'ensemble des délibérations est affiché en Mairie et disponible sur le site Internet de la Mairie.



### 1 Préparation des fêtes d'Ondres et des Casetas

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**APPROUVE** la « charte prévention alcool » afin d'assurer le bon déroulement des festivités sur la Commune d'Ondres.

**APPROUVE** le principe de mise à disposition des personnes condamnées à des peines d'alternatives aux poursuites (appelées pour l'occasion Stage de Participation Citoyenne) à participer à la mise en place du POINT REPOS, lors :

- des Fêtes d'Ondres, qui se dérouleront du vendredi 30 juin 2017 au lundi 03 juillet 2017
- des Casetas 2017 qui se dérouleront le 13 juillet 2017

**APPROUVE** la convention de prêt de matériel du Conseil de Sécurité et de Prévention de la Délinquance du Seignanx pour la mise en place de points repos.

### 2 Préparation de la saison estivale

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 24 voix pour et 2 voix contre (Gilles BAUDONNE ; Caroline GUERAUD-CAMY)

**DÉCIDE** la création de 2 postes saisonniers à temps non complet d'Agent de Surveillance de la Voie Publique à partir du 1<sup>er</sup> avril 2017 et jusqu'au 5 novembre 2017.

*Comme chaque année, les élus ont voté plusieurs délibérations nécessaires au bon déroulement des fêtes d'Ondres et des Casetas qui sont pour la commune les principaux événements de l'été. Il s'agit en particulier d'assurer la mise en œuvre d'un point repos et faire en sorte que toutes les associations de la commune s'engagent à faire respecter une charte dite « Prévention alcool ». Sans ces engagements, assortis d'autres règles, la Préfecture n'autoriserait pas la tenue des fêtes d'Ondres.*

*Par ailleurs, les élus ont décidé, comme tous les ans, de renforcer les effectifs de la Police Municipale pour la période estivale. Deux jeunes de la commune seront recrutés comme ASVP avec comme principale mission l'encaissement des redevances versées par les camping-caristes*

*sur l'aire qui est ouverte de Pâques à la Toussaint. En cœur de saison, ces deux jeunes seront aussi présents sur le parking de la plage pour faire respecter les règles de stationnement.*

### 3 Adhésion de la commune à la Société Publique Locale Trans Landes

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 22 voix pour et 4 abstentions (Françoise LESCA ; Jean-Charles BISONNE ; Valérie BRANGER ; Cyril LAHARRAGUE)

**DÉCIDE** d'adhérer à la Société Publique Locale Trans Landes à compter du 1<sup>er</sup> avril 2017, à hauteur d'une action, soit pour un montant de 100 euros.

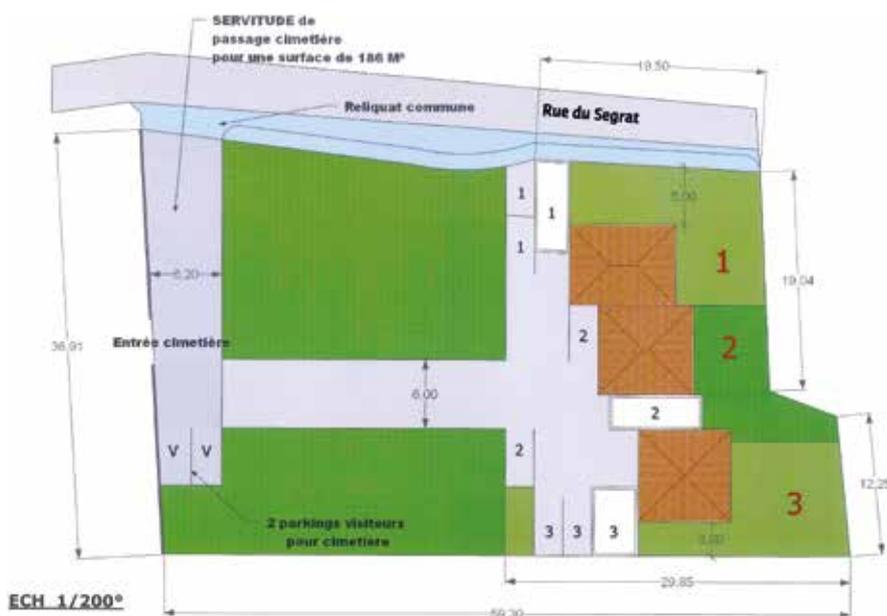
*La Société Publique Locale Trans Landes est une entreprise publique qui est une émanation du Conseil Départemental et des collectivités qui ont choisi de recourir au service public pour organiser le transport collectif sur leur territoire. Cette société accompagne ses actionnaires dans la mise en œuvre de leurs politiques de transport public. Les élus ondras qui ont fait le choix d'adhérer à cette entreprise en décembre 2016, ont donc décidé d'acquiescer une action de cette société (100 €). Comme il n'y a pas d'augmentation du capital prévue, l'action est achetée à la Communauté d'agglomération du Grand Dax qui a accepté de vendre une de ses actions.*

*Une première rencontre a déjà eu lieu avec les techniciens de Trans Landes en vue d'améliorer les services déjà existants à Ondres, le transport scolaire et la navette estivale en particulier. ■*



## LES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MARS 2017

Lors de ce conseil, les élus ont pris entre autres, les décisions suivantes. L'ensemble des délibérations est affiché en Mairie et disponible sur le site Internet de la Mairie.



### 1 Cession d'une parcelle communale cadastrée, rue du Segrat

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 22 voix pour et 5 contre (droite), **DÉCIDE** de céder à la société Sarah la parcelle cadastrée section AT n° 173p d'une contenance d'environ 1890 m<sup>2</sup>, située rue du Segrat au prix de 340 000 euros.

La commune d'Ondres est propriétaire d'une parcelle de 1890 m<sup>2</sup>, jouxtant le cimetière, rue du Segrat. Les élus ont fait le choix de céder cette parcelle à un promoteur local afin qu'il construise, en deux temps, un programme immobilier de 6 petites maisons individuelles sur 1700 m<sup>2</sup>. Le promoteur réalisera aussi sur 190 m<sup>2</sup> un accès et deux places de stationnement destinés aux véhicules de service qui devront accéder au cimetière. Le prix de vente est fixé à 340 000 € soit 200 €/m<sup>2</sup> en sachant que la Direction Départementale des Finances Publiques des Landes a estimé la valeur de ce bien à 315 000 €.

Ce programme permettra d'offrir localement des opportunités d'accès à la

propriété à prix maîtrisés. Cette offre immobilière est complémentaire de l'offre totalement sociale, comme au chemin de Cantine, ou des appartements proposés dans des résidences par les grands promoteurs.

Cette vente permet à la commune de financer en partie des équipements publics comme l'espace de loisirs intergénérationnels.

### 2 Installation de borne de recharge pour véhicules électriques

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**APPROUVE** les travaux d'installation d'infrastructure(s) de recharge pour véhicules électriques,

**S'ENGAGE** à assurer la gratuité du stationnement aux utilisateurs de véhicules électriques sur tout emplacement de stationnement, pendant une durée minimale de 2 ans,

**S'ENGAGE** à accorder au SYDEC une autorisation d'occupation du domaine public permettant l'implantation de ces bornes.

La Région, les départements de l'ancienne Aquitaine et les intercommuna-

lités de ces territoires (le Seignanx en ce qui nous concerne) se sont associés pour développer un réseau régional de bornes de recharge rapide pour les véhicules électriques. Dans les Landes, la mission a été confiée au SYDEC. Dans le Seignanx, il installera trois bornes, à Tarnos, Saint-Martin et Ondres. Cette dernière doit être positionnée place Richard Feuillet. Ces bornes permettront aux propriétaires de voitures électriques de recharger tout ou partie de leur batterie en quelques minutes. Compte tenu de l'autonomie réduite des voitures électriques, ce type d'équipement déployé en réseau est absolument nécessaire pour favoriser le développement du marché des véhicules électriques. L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie co-finance ce projet au titre de la politique de transition énergétique de l'État. La participation de la commune consiste à mettre à disposition l'équivalent de 3 places de stationnement. L'installation de cette borne sera effective dans le courant de l'année 2017. ■



## CÉRÉMONIE DU 19 MARS



Dimanche 19 mars se tenait la cérémonie de commémoration qui, chaque année, permet d'entretenir la mémoire et le souvenir de cette date qui a scellé la paix, à Évian le 19 mars 1962. Les représentants ondras de la FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie), emmenés par Monsieur René Audonnet, étaient présents ainsi que des élus de la commune. À cette occasion, Mon-

sieur le Maire a prononcé un discours mettant notamment en écho le nécessaire devoir de mémoire et le contexte actuel : « [...] Compte tenu de la période trouble que nous traversons en France depuis quelques années, il est plus que nécessaire, 50 ans après la fin de cette guerre, de faire place au temps de l'Histoire, au temps de l'analyse scientifique, de la réflexion dépassionnée. Il est temps d'aborder cette période avec objectivité, sérénité, justesse pour enfin passer à la nécessaire réconciliation, au rapprochement des peuples. [...] Le temps de la réflexion dépassionnée doit nous permettre d'aborder un développement harmonieux de notre avenir commun. Cette introspection objective est bonne pour la France comme pour l'Algérie. Elle est bonne pour éloigner les extrémistes fanatiques de toutes tendances, qui d'un côté comme de l'autre gangrèment nos deux pays, nos deux peuples. Ces vœux que j'émetts aujourd'hui, ici, mais qui font écho, j'en suis certain, à ceux de beaucoup d'autres élus, peuvent paraître comme des vœux pieux, utopiques. Mais je veux y croire, avec force, avec conviction et je l'espère avec la plupart d'entre vous

et avec la majorité des Français et aussi des Algériens ». Suite à ce moment de recueillement, la manifestation s'est poursuivie à la salle Dous Maynadyes où un verre de l'amitié était offert par la municipalité. Durant ce temps de convivialité, M. Audonnet a remis deux médailles pour leurs engagements respectifs auprès des anciens combattants : la médaille de la FNACA à M. Éric Guilloteau, Maire d'Ondres, et une autre médaille au nom du président départemental Paul de Andréis à Mme Maïté Laforcade, pour ses services rendus à l'association. Madame Laforcade vend, depuis vingt ans, les bleuets lors des cérémonies commémoratives. ■



## LES NOUVEAUX VOTANTS ONT LEURS CARTES ÉLECTORALES



C'est un moment très solennel et symbolique qui s'est tenu le samedi 18 mars dernier, en Mairie d'Ondres : la remise de leur toute première carte électorale aux nouveaux votants de la commune. Sur une petite soixantaine d'invités, un tiers des jeunes avaient fait le déplacement afin de recevoir des mains du Maire et des membres de la commission des

cartes électorales leur précieux sésame. Pouvoir voter, pour la première fois, c'est une grande étape vers l'âge adulte... Pour parler vote à ces jeunes ondras futurs bacheliers pour certains et les faire réfléchir sur leurs nouveaux droits et devoirs, Éric Guilloteau avait choisi l'humour et l'épreuve de philosophie : « Sujet 1 : La démocratie peut-elle exister

sans vote ? Sujet 2 : La montée de l'absentéisme va-t-elle remettre en cause la démocratie ? Vous avez 4 heures... ». Une entrée en matière qui a permis de rappeler à ces derniers l'importance du vote pour exprimer son opinion, la chance de vivre en démocratie et de pouvoir être entendu, en quoi le vote est un droit, un devoir et plus encore. « Votre voix compte, elle mérite d'être entendue, alors faites-la entendre. Nous avons la chance de vivre dans un pays où la voix de chaque femme, de chaque homme a le même pouvoir. Cela s'appelle une démocratie, cela n'a pas toujours été le cas, et dans de nombreux pays ce n'est toujours pas le cas » a rappelé le Maire. Cette cérémonie de remise des cartes s'est achevée autour d'un apéritif citoyen, sans alcool bien entendu, où les jeunes ont pu échanger et poser leurs questions. ■

## PREMIERS SECOURS ET COMPTABILITÉ : LES ASSOCIATIONS ONDRAISES FORMÉES



Administrer une association nécessite d'avoir différentes compétences. Ainsi, la municipalité a à cœur de permettre aux associations ondraises d'acquérir le socle de connaissances essentielles à leurs activités. De fait, à l'occasion de la Journée mondiale du bénévolat, la municipalité organisait les 7 et 8 décembre une

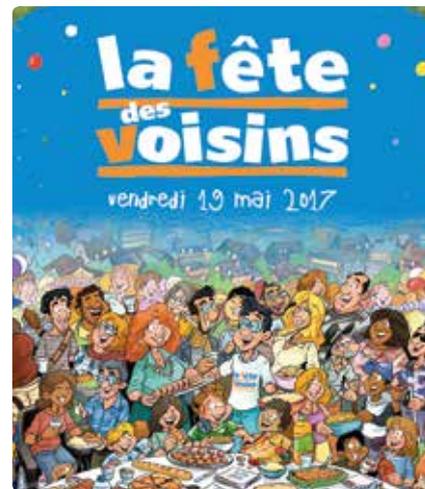
formation gratuite aux premiers secours à destination des dirigeants sportifs et des sections sportives des associations. Organisée par la Direction de l'Éducation, Animation, Jeunesse et Sports, cette formation Prévention et secours civiques de niveau 1 a permis à chacun d'apprendre à garder son sang-froid et à appliquer

ces gestes qui sauvent. Afin de saluer ces savoirs et savoir-faire désormais acquis, une cérémonie de remise des diplômes PSC1 a eu lieu le 15 février au Complexe Larrendart. Une partie des neufs participants à la formation a pu être présente pour recevoir son diplôme des mains du Maire qui n'a pas manqué de les féliciter. Le 21 janvier dernier, quinze stagiaires des associations Pôle circus, APCL, CSO, COSC, Dumba, FEPO, Danse no limit, Root spirit, Arpita, APE et du COS prenaient également part à une formation en comptabilité, organisée par la Direction Culture/Vie locale en partenariat avec la Ligue de l'enseignement. Au programme, tout le nécessaire à maîtriser pour une bonne gestion comptable : les définitions, les obligations, le Plan et les documents comptables, les comptes annuels. ■

## FÊTE DES VOISINS : LA MAIRIE VOUS ACCOMPAGNE !

Chaque année, dans la seconde quinzaine du mois de mai, le voisinage est célébré ! En 2017, la date officielle de la Fête des voisins est le vendredi 19 mai. Ce rendez-vous de la rencontre et de la convivialité est un événement que la municipalité d'Ondres souhaite promouvoir. Nous avons la chance de vivre dans une commune à taille humaine, où nous croisons nos voisins. La Fête des voisins est une occasion à saisir pour mieux se connaître et rajouter au quotidien son petit supplément d'âme

et de solidarité. Ainsi, la commune propose d'accompagner les particuliers qui souhaiteraient organiser une Fête des voisins. Cet accompagnement consiste au prêt durant le mois de mai du kit comprenant un barnum de 6x3 mètres avec son éclairage, 4 grandes tables et 8 bancs. Sont exclus du dispositif les regroupements n'ayant pas trait à la Fête des voisins. Pour réserver, contactez le service culture/vie locale à [reservations@ondres.fr](mailto:reservations@ondres.fr) ou au 06 65 65 50 61. ■



## DE NOMBREUX TRAVAUX EN RÉGIE MENÉS SUR DES BÂTIMENTS COMMUNAUX



Comme pour se préparer au tout jeune printemps 2017, les bâtiments communaux se sont refait une beauté grâce aux chantiers menés en régie municipale. Les agents de la ville dédiés aux bâtiments sont intervenus sur quatre chantiers en février et mars. À la Maison de la petite enfance, ce sont différents travaux intérieurs qui ont permis d'améliorer le confort de l'établissement avec notamment la reprise du mur de la salle de jeux d'eau,

espace tant apprécié par les plus petits. Du côté de l'école, un bras articulé a été installé pour permettre l'utilisation d'un vidéoprojecteur. Au complexe Larrendart, les travaux ont porté sur le remplacement de la porte en acier, tandis que du côté du foyer Yvonne Loiseau l'étanchéité du chéneau a été revue et les peintures intérieures refaites pour un joli coup de modernité (des travaux pour lesquels le FEPO tient à remercier la commune). ■



## EXPRESSION DU GROUPE DE LA MAJORITÉ

### Croire en la jeunesse, c'est investir pour demain

À Ondres, les années ont beau passer, les élus ont beau se succéder, certaines politiques gardent le même cap. La politique jeunesse est, en la matière, exemplaire. Croire en la jeunesse, investir pour permettre son épanouissement a toujours été une priorité pour les équipes de gauche qui se sont succédées jusqu'à aujourd'hui. Depuis le début de ce mandat, cette priorité a même été renforcée. Nous avons étoffé et réorganisé l'équipe chargée de mettre en œuvre de nouvelles actions destinées à la jeunesse. La Maison des jeunes s'est réinventée pour impliquer davantage les jeunes dans leurs loisirs, les rendre plus acteurs et moins consommateurs. Depuis quelques semaines, la Maison des jeunes accueille un Point d'Information Jeunesse, une nouvelle structure qui accompagne les jeunes dans leurs projets d'orientation scolaire et/ou professionnelle. Un Conseil des jeunes fonctionne depuis 2 ans, il permet à un groupe d'adoles-

cents de faire entendre leur voix. Ce conseil a été associé, en particulier, aux réflexions concernant le parcours citoyen et l'espace de loisirs intergénérationnel à Dous Maynadyes. Les élus ont aussi reçu les jeunes de la commune qui vont voter pour la première fois. Cette rencontre fut l'occasion de débattre du sens à donner à un vote, à la démocratie...

Depuis septembre 2016, le nouveau Service des sports propose avec succès des activités originales aux jeunes de la commune. Ce service accompagne aussi les clubs de la commune afin de leur permettre d'accueillir au mieux les jeunes sportifs.

Nous n'oublions pas la pratique culturelle avec l'aide aux familles pour que les enfants découvrent la musique avec le Conservatoire des Landes ou le théâtre avec le Foyer d'Education Populaire.

Enfin, en 2017, un effort conséquent (300 000 €) est consacré à la jeunesse avec la réalisation, d'un espace de loi-

sirs intergénérationnel. Dès cet été, les jeunes pourront y pratiquer le skate, le foot, le basket, le hockey, la pétanque... Cette politique, nous la poursuivrons dans les mois à venir. De nouveaux projets et de nouveaux lieux verront le jour ; en particulier en lien avec le développement de l'éco-quartier des 3 fontaines. Quels que soient les projets, nous resterons fidèles au principe suivant : rendre les jeunes d'aujourd'hui acteurs de leur vie, pour préparer les citoyens de demain. La période de troubles que nous traversons actuellement ne fait que renforcer notre conviction. ■

*E. Guilloteau, MH. Dibon, D. Mays, M. O'Byrne, E. Besse, MT. Espeso, B. Coumes, F. Romero, JM. Mabillet, I. Chaise, A. Artigas, A. Caliot, M. Mabillet, I. Leboeuf, P. Bacqué, S. Mari, A. Desperges, H. Cluzel, H. Hureaux, V. Vidondo.*

## EXPRESSION DES GROUPES DE L'OPPOSITION

### GROUPE « GAUCHE ALTERNATIVE »

Notre expression n'a pas été acceptée au motif que nous n'aurions pas respecté notre droit à 1250 « signes ».

Notre texte comportait 1525 signes nous soutient la municipalité, ceci dans la mesure où elle comptabilise les espaces entre les mots ! Autrement dit pour la

majorité municipale un espace est de l'expression !

Nous avons-nous comptabilisé 1249 signes sans les espaces bien sur

Tout est bon pour museler l'opposition, son expression. La majorité qui elle se réserve 2500 signes !

Ce texte comprend 658 caractères (espaces compris), il en manque donc 592

Grands seigneurs nous vous les offrons mesdames et messieurs les censeurs. ■

*Caroline Gueraud-Camy, Gilles Baudonne.*

L'article 25 du règlement intérieur du Conseil municipal régit équitablement et sous le contrôle du juge administratif, les modalités d'expression politique au sein du bulletin (L. 2121-27-1 CGCT). Il réserve

1250 signes pour chacun des 2 groupes minoritaires. Un signe étant une lettre, un chiffre, une ponctuation ou un espace (déf. officielle). Cette règle, démocratique et respectueuse des expressions, s'ap-

plique à tous ; et tous les groupes (majorité et minorités) l'avaient jusqu'alors respectée. Loin d'être censure, elle est le garant des expressions dans le respect des opinions. ■

### GROUPE « ONDRES AUTREMENT »

Nous venons de voter le budget de la commune et comme chacun le sait, on peut manier les chiffres de différentes façons. Mais la réalité reste la réalité.

Pour information, lors du débat budgétaire, l'état d'endettement de la commune était pour 2016 de 4 525 687,04 € soit 895,47 € par habitant.

Or il n'était pas pris en compte, 2 emprunts pour la somme de 1 480 000 € faits en 2016 et reportés sur 2017.

Donc réellement à ce jour l'état de

l'endettement est de 5 671 000,83 € soit 1122,08 € par habitant.

D'après les dires de M. Le Maire, il n'est pas envisagé d'emprunts sur 2017 et 2018.

La vente du terrain communal, derrière le cimetière, 1890 m<sup>2</sup> (180 €/m<sup>2</sup>), rapportera à la commune 340 000 €.

Pas de travaux à la plage de prévus.

Cette présentation fondée sur un budget serré pour les années à venir, sans emprunt, nous paraît fort improbable et

ne reflète pas la réalité.

Comme d'habitude les emprunts vont fleurir au gré des saisons à venir.

Nous pourrions vous le confirmer dans les prochains bulletins.

Seule la vente de terrain zone touristique pourrait pallier cette situation, compte tenu de l'endettement actuel de notre commune. ■

*F. Lesca, J-C. Bisone, V. Branger, R. Laharie, C. Laharrague.*

Les textes des groupes politiques sont reproduits tels qu'ils parviennent à la rédaction.

## FESTIMAI : TOUT SUR LA PROGRAMMATION DE LA 20<sup>e</sup> ÉDITION !



© D.R.

Nous vous faisons déjà quelques confidences sur la programmation au sein du précédent numéro du magazine municipal... vous révélant notamment quelques bruits de couloirs qui semblaient indiquer que le prochain FestiMai aurait comme parrain l'humoriste Yvan le Bolloc'h... Eh bien, aujourd'hui, à quelques jours du début de l'événement, nous vous le confirmons : Yvan le Bolloc'h sera bien le parrain de renom de ce 20<sup>e</sup> FestiMai qui se tient du 28 avril au 3 juin prochain. Au programme de ce nouvel opus qui promet de fêter comme il se doit les 20 bougies du Festival : 12 spectacles pluridisciplinaires (musique, humour, théâtre, imitation, cirque...) au lieu de 8 habituellement, pour des prestations de grande qualité repérées pour la plupart par les élus du Seignanx dans le cadre du Festival off d'Avignon. Parmi les spectacles, dont vous retrouvez ci-dessous la programmation complète : « BP Zoom », un spectacle poético-burlesque pour les petits et grands enfants, « Faut pas rester là ! » d'Yvan Le Bolloc'h qui s'adresse au voyageur qui sommeille (ou pas) en nous, le chanteur Philippe Roche pour « Ze Voices » où l'artiste allie humour et performance vocale pour de bluffantes imitations (Grand Corps Malade, Kendji, Maître Gims, Christophe Maé, Julien



© EddyB

Doré...), la pièce de théâtre « Carnet de notes » qui nous ramènera sur les bancs de l'école, le spectacle « Pourquoi ? » de Michaël Hirsch qui embarque les spectateurs dans un réjouissant voyage existentiel ou encore le concert de « Doolin' », le plus toulousain des groupes irlandais qui, en moins de dix ans, a embarqué les foules dans son univers à l'énergie communicative. En somme, il y en aura pour tous les goûts avec ces 12 repré-

sentations qui se tiendront au sein des huit communes du Seignanx : Biarrotte, Biaudos, Ondres, Saint-André de Seignanx, Saint-Barthélemy, Saint-Laurent de Gosse, Saint-Martin de Seignanx et Tarnos. Conscients de l'importance de rendre la culture accessible au plus grand nombre, les porteurs du projet ont également intégré à la manifestation des spectacles de sensibilisation à destination de collégiens et de résidents d'EHPAD du Seignanx. Suivant cette même volonté, les spectacles sont proposés à des tarifs très accessibles, de 8 à 13 euros la place, et l'entrée est gratuite pour les moins de 12 ans sous condition de réservation et retrait d'un billet gratuit à la Communauté de communes du Seignanx. Nouveauté cette année, outre l'achat des billets directement à la Communauté de communes, il est désormais possible de réserver son sésame en ligne et de le recevoir directement chez soi (accès via Facebook et le site [www.cc-seignanx.fr](http://www.cc-seignanx.fr)). Informations complémentaires : 05 59 56 61 61 et [www.cc-seignanx.fr](http://www.cc-seignanx.fr). ■



© Studio Ledroit-Perrin



© Bernard Benant

Date	Spectacle	Artiste ou compagnie	Genre	Commune	Lieu
<b>Spectacles tout public</b>					
Ven. 28 Avril	Mélange 2 Temps	BP Zoom	Clown	Saint-Martin-de-Seignanx	Mur à Gauche
Sam. 29 Avril	Faut Pas Rester Là	Yvan le Bolloc'h	Humour	Ondres	La Capranie
Ven. 5 mai	Ze Voices	Philippe Roche	Imitation	Tarnos	Résidence Tarnos Océan
Sam. 6 Mai	Carnet de Notes	Cie du Sans-Souci	Musical	Biarrotte	Salle polyvalente
Ven. 12 Mai	Monsieur Choufleuri restera chez Lui	Cie l'Elixir Enchanté	Opéra	Tarnos	Salle Maurice Thorez
Sam. 13 Mai	S'il se passe quelque chose	Vincent Dedienne	Humour	Saint-Laurent-de-Gosse	Mur à Gauche
Ven. 19 Mai	Chansons à risque	Duo Bonito	Musical	Saint-Barthélemy	Chapiteau
Sam. 20 Mai	Hollywood Swing Gum	Agnès Pat	Musical	Saint-Barthélemy	Chapiteau
Ven. 26 Mai	Pourquoi ?	Michaël Hirsch	Humour	Biaudos	Salle polyvalente
Sam. 27 Mai	Bord de Pliste	Cie Dare d'Art	Cirque	Saint-André-de-Seignanx	Mur à Gauche
Ven. 2 Juin	Adieu Monsieur Haffmann	Atelier Théâtre Actuel	Théâtre	Ondres	La Capranie
Sam. 3 Juin	Doolin'	Doolin'	Concert	Ondres	La Capranie

## RÉUNION PUBLIQUE SUR LE TRANSPORT DANS LE SEIGNANX : LES ÉLUS À L'ÉCOUTE DES ATTENTES DES HABITANTS



Chaque jour, 28 000 véhicules circulent sur la RD 810 et la RD 817. Dans le Seignanx, la voiture est omniprésente, rendant l'agglomération bayonnaise de plus en plus difficile d'accès. Quelles solutions alternatives envisager ? Comment améliorer la desserte des transports collectifs existants ? Comment développer ou optimiser des liens entre plusieurs types de solutions alternatives ? Autant de questions sur lesquelles les habitants

du Seignanx étaient invités à s'exprimer lors de la réunion publique organisée le 23 février dernier par la Communauté de communes du Seignanx. Le point de départ de cette réflexion a été posé par le diagnostic qui avait permis à l'Agence d'Urbanisme Atlantique et Pyrénées de réaliser en 2014 et 2015 le schéma des déplacements, document fondateur du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. Paradoxalement, la Communauté

de communes, compétente en matière d'aménagement du territoire, ne dispose pas aujourd'hui des compétences « transports collectifs » et « pistes cyclables ». Alors que la Communauté d'Agglomération Pays Basque s'installe et que le Syndicat des transports (STACBA) attaché à la précédente intercommunalité, va devoir se transformer, le président de la Communauté de communes, Éric Guilloteau, a souhaité organiser cette réunion publique sur le transport dans le Seignanx, estimant que « la prise en compte des attentes de l'ensemble du Seignanx est plus que jamais d'actualité ». Les personnes présentes ce soir-là, ont ainsi insisté sur des questions concrètes (sécurisation des piétons et des cyclistes, aires de covoiturage, espaces partagés, créations de liens entre plusieurs types de transport) et montré leur intérêt pour des expériences innovantes très peu coûteuses, notamment le Pédibus ondras. Les études, de leurs côtés, montrent que le prolongement des lignes de bus vers Ondres ou Saint-Martin ne pose pas de problème financier. Ainsi, les élus du Seignanx ont à cœur de porter un projet collectif et de se donner les moyens d'accéder aux compétences « transports collectifs et pistes cyclables ». ■

## LE CHEMIN DE PIRON FINALISÉ

Fin septembre dernier, la seconde phase des travaux d'aménagement du chemin de Piron débutait pour une durée de six mois. Ces travaux avaient pour objectif une rénovation générale du tronçon sud de cette artère dont la voirie était vieillissante. Sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté de communes du Seignanx, les travaux étaient confiés à la SARL Pinaquy de Saint-Martin de Seignanx. Depuis le 31 mars, les travaux sont achevés et le chemin finalisé a été livré. De leur côté, les services espaces verts et voiries de la commune ont mis en place les panneaux de circulation et procédé à l'engazonnement du chemin. Une nouvelle artère rajeunie et désormais adaptée à sa fréquentation actuelle à découvrir ! ■





# DOSSIER : LE BUDGET COMMUNAL 2017

## ÉDITORIAL

### Maîtrise du budget et amélioration des services au public



L'amélioration du service rendu à la population est notre raison d'être et ce pourquoi nous avons été élus. Lorsque nous bâtissons le budget nous sommes toujours dans cette recherche.

Cette année peu de moyens nouveaux, mais nous nous adaptons à ceux dont nous disposons.

Pour la troisième année consécutive, aucune augmentation des taux des impôts locaux n'est envisagée. Malgré une nouvelle diminution de la Dotation globale de fonctionnement, mais de moitié par rapport au prévisionnel annoncé, nous pouvons constater le maintien de la Dotation de solidarité rurale ainsi que le maintien du Fonds d'amorçage « bonifié » versé par l'État. Une nouveauté toutefois cette année, l'augmentation des Droits de mutation car la commune a dépassé les 5000 habitants et percevra la totalité de ceux-ci. Au sein du budget présenté dans ce dossier, vous trouverez aussi des recettes liées à la transformation de notre patrimoine en réalisant la cession d'un terrain communal constructible.

Concernant le fonctionnement, le budget 2017 sera pratiquement constant avec celui de 2016. Bien sûr, la maîtrise est encore et toujours de mise, classique priorité à l'Enfance/Jeunesse, qui intègre également cette année une nouvelle composante : le sport.

Concernant l'investissement, après avoir financé l'année dernière le Centre Technique Municipal et 4 nouvelles salles pour l'école élémentaire, le budget 2017 comprend :

- Les travaux les plus importants, réalisés rue Jean Labastie avec le détournement des eaux pluviales, l'assainissement et l'enfouissement des réseaux. Prévus en 2016 dans le but de sécuriser le canal du Cornecul et le bas d'Ondres, ces travaux indispensables et structurants pour plus de cinq générations sont entièrement financés par un emprunt sur 40 ans.
- La création d'espaces de loisirs intergénérationnels au sein du quartier touristique, divers travaux liés à l'accessibilité des bâtiments communaux ainsi que de la voirie en partenariat avec la Communauté de communes du Seignaux et le Sydec. Grâce aux nouvelles recettes qui arriveront en

cours d'année, des investissements supplémentaires pourront être réalisés à la plage et sur la voirie.

Un budget et des projets qui démontrent que l'impact du désengagement de l'État est moins fort pour une commune comme la nôtre que pour d'autres. En effet, nous avons perçu des augmentations de Dotation de solidarité rurale, et grâce aux projets menés par la commune, nous bénéficions de la Dotation d'équipements des territoires ruraux qui compense largement les baisses de Dotation globale de fonctionnement.

Néanmoins nous regrettons que les communes du Seignaux ne mutualisent pas davantage. Si tel était le cas, nous n'aurions pas eu de Fonds de péréquation de ressources intercommunales et communales à payer.

Je terminerai par une citation de la philosophe et sociologue Dominique Méda : « Ce n'est pas parce que notre État, nos services publics, nos administrations présentent des défauts qu'il faut remettre en question le concept même de service public. » ■

Jean-Michel MABILLET  
Adjoint aux finances

et au développement économique



**Montant du budget de fonctionnement : 6 063 000 €**

**Montant du budget d'investissement : 7 085 940 €**

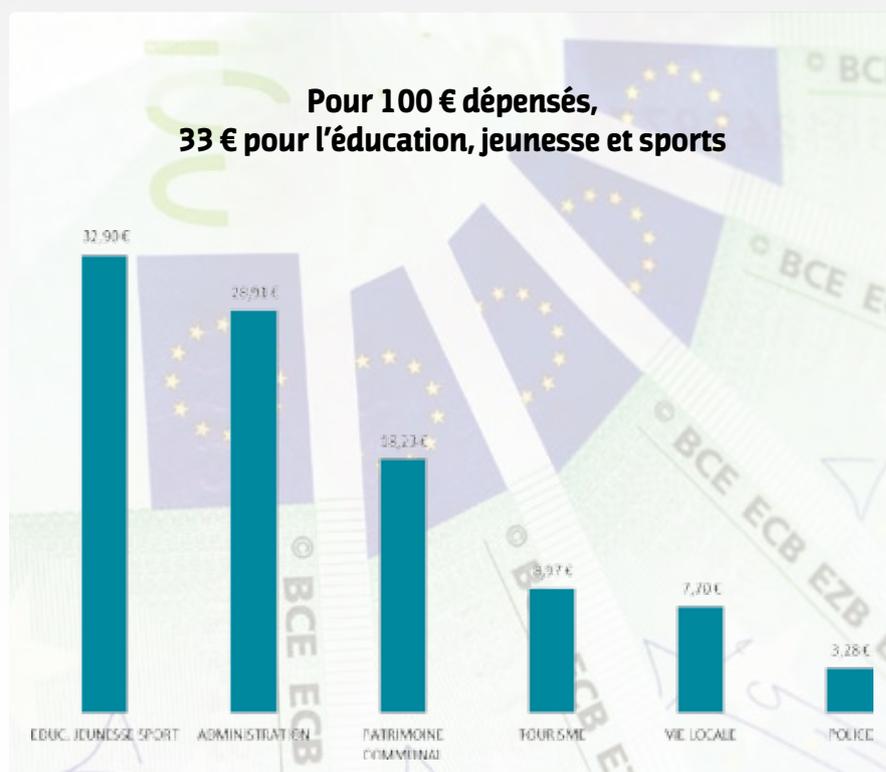
**Le budget 2017 est prévu sans augmentation des taxes d'habitation et foncière**

## PERMETTRE À LA JEUNESSE DE S'ÉPANOUIR, DANS UN CADRE DE VIE AGRÉABLE

Transposer le budget de fonctionnement et d'investissement d'une commune sur un billet de 100 € permet de rendre le propos plus visuel, de permettre à chacun de comprendre et de rapporter ce budget à des proportions plus aisées à identifier. Ainsi, comme l'on peut le voir clairement ci-dessous, cette année la jeunesse ondraise est au cœur des volontés du Conseil municipal et des priorités de la ville, représentant quasiment 33 € sur 100 €, soit un tiers. Nos jeunes sont notre avenir et tout est mis en œuvre, au présent, pour que ces derniers soient épanouis dans leur quotidien : de l'école aux temps d'activités périscolaires, du Centre de loisirs à la Maison des jeunes, en pratiquant du sport, également. Ces 33 € permettent de leur proposer des formations dans le cadre du PIJ, de les emmener en séjours, de soigner leur cadre d'apprentissage et de loisirs, entre autres. Le second poste de dépense, est l'administration, à hauteur de presque 29 € (28,91 €) qui permettent de garantir le bon fonctionnement de l'ensemble des services communaux. Suit, en troisième position, le patrimoine communal avec 18,23 €. Ce poste représente à la fois des travaux de voirie, d'assainissement, d'équipements publics, de traitement des eaux pluviales... Des postes de coûts nécessaires pour valoriser et entretenir notre patrimoine local et vivre

dans un cadre de vie agréable pour tous. Suivent les 8,97 € sur 100 € du tourisme, avec notamment tout ce qui a trait à l'acquisition de matériels nécessaires à la surveillance de la plage. La culture et la vie locale arrivent en 5<sup>e</sup> position représentant 7,70 € sur 100, com-

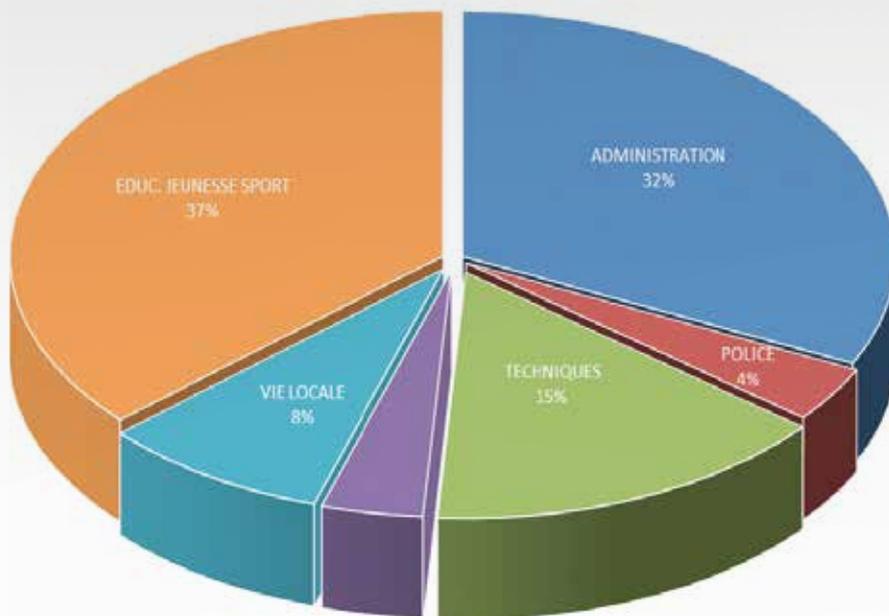
prenant notamment les dotations aux associations ondraises qui contribuent à enrichir la vie locale. Enfin, comme de coutume, la police et la sécurité arrivent en 6<sup>e</sup> poste de dépenses, avec 3,28 €, soit une légère augmentation par rapport à l'an passé (2,92 € en 2016). ■





## LA MAJEURE PARTIE DES DÉPENSES VONT À L'ÉDUCATION, À LA JEUNESSE ET AU SPORT

Dépenses de Fonctionnement



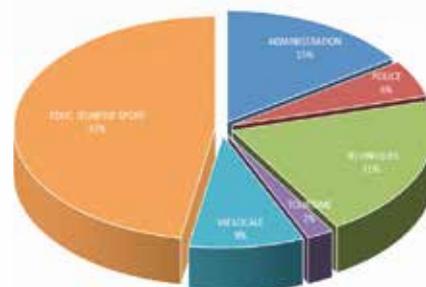
Nous avons fait le choix de vous présenter cette année la répartition des charges de fonctionnement du budget 2017. Le poste le plus élevé, et ce n'est pas une surprise, est l'éducation, la jeunesse et le sport avec 37 % du budget. La part salariale liée à ce poste est de très loin (78 %) la part la plus importante. Nous trouvons dans ces personnels, les animateurs du service jeunesse et sport, les anima-

teurs des TAP, les ATSEM, le personnel d'entretien, le service restauration, etc. Le transport et les fournitures scolaires ainsi que diverses autres prestations complètent ce bloc budgétaire. Le poste suivant est l'administration générale avec 32 %, garante du bon fonctionnement des divers services, comprenant entre autres l'accueil au public, le secrétariat, l'état civil, etc.

Les Services techniques arrivent en 3<sup>e</sup> position avec 15 % avec en charge la voirie, les espaces verts, l'entretien des bâtiments et du patrimoine communal. Ce service œuvre au bien-vivre dans leur commune des Ondraises et Ondrais. Le Service culture et vie locale avec 8 % encadre le quotidien du tissu associatif et l'animation de la cité. Le tourisme et la surveillance des plages avec 4 % complètent ce tour d'horizon. Et pour finir la Sécurité civile et la Police avec également 4 %.

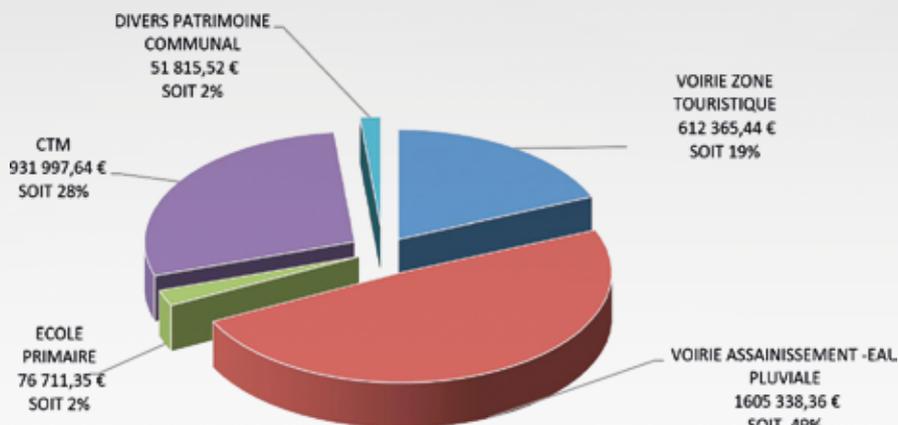
Grâce au travail accompli par les services et les élus, nous pouvons en 2017 proposer un budget de fonctionnement (caractère général et salaires du personnel) pratiquement constant, avec une légère augmentation de 3,5 % due à des cotisations salariales supplémentaires. ■

MASSE SALARIALE





## DES CHANTIERS DÉBUTÉS EN 2016, QUI SERONT FINALISÉS CETTE ANNÉE



Le reste à réaliser de 2016 est important, ce sont des travaux budgétisés l'année passée et non encore totalement aboutis. Les travaux concernant les eaux pluviales avenue Jean Labastie, prévus au budget 2016, ont finalement débuté en février 2017. Un retard dû à l'intervention d'une association sollicitée par des élus d'opposition qui a créé la controverse sur une déviation nécessaire au chantier. Une voie finalement validée par les services de l'État et actuellement utilisée durant le chantier. Les travaux du CTM et de l'école primaire, commencés en 2016, seront totalement terminés et payés en 2017 dans un cycle normal de réalisation. Le premier poste de coût sur la commune pour ces restes à réaliser est la voirie,

l'assainissement et l'eau pluviale avec 1,6 millions et 49 % du total.

Les travaux avenue Jean Labastie, projet structurant, occupe la majeure partie de ce poste. Les travaux achevés, menés aux chemins de Sainte-Claire et de Piron complètent celui-ci.

Le second est le reste à faire du Centre technique municipal (au sein duquel les agents ont déménagé le 15 avril dernier) avec 930 000 € soit 28 % du reste à réaliser. Structure très attendue par le personnel technique, ce nouveau bâtiment adapté à leurs professions et à la dimension de l'équipe améliorera leur condition de travail.

De son côté, la voirie du chemin de la montagne (dont la première tranche est

achevée) et l'aménagement du quartier touristique représentent 612 000 €, soit 19 %.

Nous trouvons ensuite 76 000 € (2 %) correspondant aux tous derniers travaux du nouveau bâtiment de l'école élémentaire André Barromes, inaugurée le 17 mars dernier.

Enfin, divers travaux sont à réaliser sur les bâtiments communaux à hauteur de 51 000 €. ■

### TRAVAUX AVENUE JEAN LABASTIE



Coût TTC des travaux : 1 160 000 €  
Financés par un emprunt sur 40 ans d'un montant de 880 000 € équivalant au coût HT de la prestation. ■

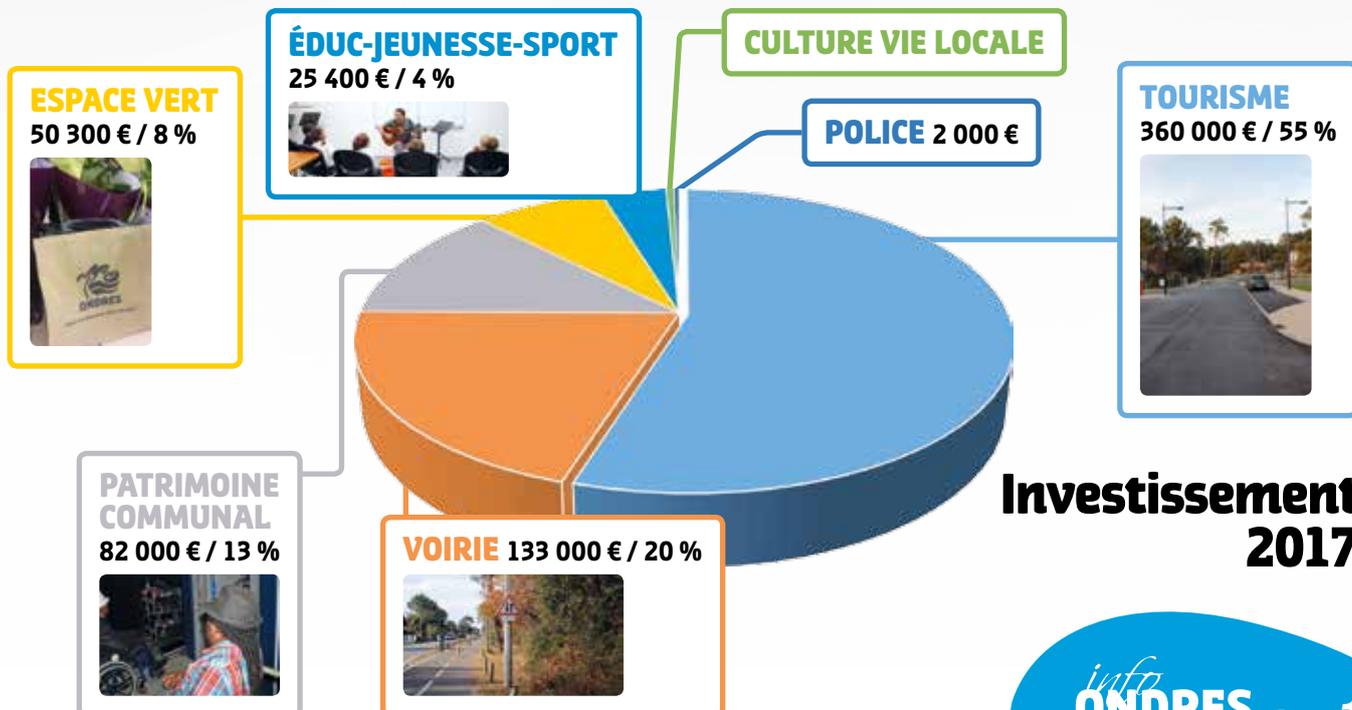


## DES INVESTISSEMENTS MODÉRÉS QUI COMPLÈTENT UN CYCLE DE 2 ANS DE RÉALISATIONS

En 2017, des investissements -modérés- seront mobilisés afin de compléter un cycle de deux ans de réalisations diverses (dont certains chantiers initiés en 2016). L'investissement de 2017 viendra donc conforter les nouvelles infrastructures et projets communaux initiés ainsi que les doter de l'équipement final nécessaire ; mais aussi entretenir notre patrimoine commun (bâtiments, pistes cyclables...). Ainsi, la plus grande part des investissements (360 000 €) concerne la création des espaces de loisirs intergénérationnels, à côté de la salle Dous Maynadyes. Un futur espace de loisirs et d'échanges accessibles à tous qui manquera à notre commune. La voirie constitue,

ensuite, le second poste de coût pour 2017 (133 000 € soit 20 % de l'investissement 2017) avec notamment la réalisation de l'assainissement dans le quartier de Claous, à côté du tout nouveau Centre technique municipal. Les chantiers de voirie comptent aussi des futurs travaux d'éclairage public ainsi que la réfection de la piste cyclable qui conduit à l'océan dont nous vous parlons page 11 de ce bulletin municipal. Les bâtiments, anciens et nouveaux, de la ville sont aussi au cœur de ce budget d'investissement tant du côté du patrimoine communal et de son entretien (82 000 €), que du secteur de l'éducation-jeunesse-sport (25 400 €) en termes d'achats de mobiliers

et d'équipements. Ainsi, en 2017, le matériel informatique vieillissant sera remplacé, du mobilier viendra achever l'installation des salles périscolaires au sein du nouveau bâtiment de l'école élémentaire. Des travaux au Larendart sont également prévus, ainsi que d'autres ayant trait à l'accessibilité des bâtiments communaux. Le secteur des espaces verts représentera cette année 50 300 € (8 %) d'investissement réparti entre l'achat d'un véhicule et de matériels nécessaires, mais aussi et surtout de matériels liés à la mise en place depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017 du zéro phyto (aucune utilisation de produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces publics, en cohérence avec la législation). ■



**Investissement  
2017**

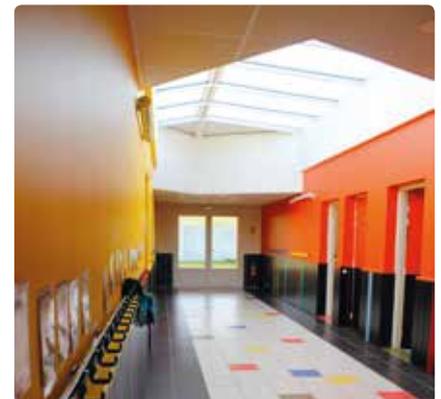
## LES NOUVELLES SALLES DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE INAUGURÉES



Le 17 mars sera dorénavant une des dates d'importance de l'histoire éducative ondraise... En effet, ce vendredi-là était inauguré le nouveau bâtiment de l'école élémentaire André Barromes et ses quatre nouvelles salles. Officiels, élus, enseignants, entreprises, personnel communal, parents et enfants avaient fait le déplacement pour découvrir -si ce n'était encore fait- ces nouvelles salles qui servent pour deux d'entre elles à la classe, pour les deux autres aux activités périscolaires (TAP, Cours du Conservatoire des Landes). Une inauguration de bâtiment public est toujours un moment agréable, une fête qui vient récompenser les heures de travail que ce type de projet nécessite. « Inaugurer une école publique, pour moi, pour beaucoup d'entre nous ici, ce n'est pas un événement anodin, surtout quand cette école s'appelle André

Barromes du nom de l'un de ses anciens directeurs parti trop vite. Inaugurer une école dans une commune, cela veut dire d'abord que notre ville grandit, mais pas n'importe comment, en accueillant des familles qui viennent s'épanouir à Ondres. Là aussi nos efforts sont permanents et ils sont le cœur de notre politique, faire en sorte de maintenir un équilibre entre développement de commune et qualité de vie pour que chacun d'entre nous trouve sa place à Ondres. Inaugurer une école publique, c'est participer sans doute à l'un des plus beaux services publics qui soit. Éduquer, instruire, ouvrir au monde, à la citoyenneté, à la vie... » s'est exprimé le Maire, Éric Guilloteau. Éduquer, dans les meilleures dispositions possibles, les enfants. Ainsi, le nouveau bâtiment de l'école élémentaire André Barromes est un lieu d'apprentissages

scolaires et périscolaires pensé et construit de façon durable. Son ossature est en bois, son couloir est baigné d'un puit de lumière, sa toiture est végétalisée. Son couloir et ses salles ont été pensés afin d'être agréables pour les enfants, avec notamment des couleurs vives et des pièces lumineuses. L'ensemble, hormis l'évolution de la façade sud, a coûté 629 000 € TTC dont 128 000 € de l'État, 83 000 € du département, 36 000 € de la Communauté de communes et 59 000 € de la CAF. Une belle et nécessaire structure qui s'inscrit dans un projet plus global visant à permettre l'adaptation continue des bâtiments publics au développement de la commune et à offrir aux enfants le meilleur environnement d'apprentissage possible. ■



## PERMIS CITOYEN : UNE JEUNE ONDRAISE S'ENGAGE AUPRÈS DE LA MDJ ET DU CENTRE DE LOISIRS

Depuis 2016, dans le cadre du Pack XL Jeunes visant à apporter plus d'autonomie aux 11-30 ans et de la promotion des initiatives de jeunes engagés dans une démarche citoyenne, le Département des Landes a mis en place un dispositif permettant à ceux qui le souhaitent de s'engager auprès de concitoyens et de bénéficier d'une aide pour passer l'examen du permis de conduire. Un dispositif utile et solidaire, quand l'on sait le coût que représente le permis et à quel point il est primordial lors de l'entrée dans l'âge adulte, notamment dans le cadre d'une recherche d'emploi. Deux types de bourses permettent de passer son per-

mis : au titre du fonds d'aide aux jeunes à destination des jeunes de 18 à 25 ans en très grande difficulté, sans ressource ou très faibles ; ou bien pour les 15 - 30 ans au titre d'un engagement citoyen. C'est cette seconde option qui a retenu l'attention de Lisa Peirin, une jeune Ondraise qui s'apprête à effectuer son permis citoyen au sein de la Maison des jeunes et du Centre de loisirs d'Ondres. Pour ce faire, Lisa a signé une convention avec la ville et le département. Dans le cadre de ladite convention, elle s'engagera après les vacances de printemps, durant 40h, auprès des jeunes et du personnel communal de la MDJ. Un parcours d'enga-

gement qui lui permettra de bénéficier de 450 euros d'aide pour passer son permis de conduire. Une belle démarche citoyenne et un dispositif à connaître, utile et porteur d'espoir pour la jeunesse. La Maison des Jeunes - PIJ d'Ondres est à votre disposition pour vous fournir tous les renseignements nécessaires sur ce dispositif. Renseignements en ligne : [www.landes.fr/pack-jeunes-mobilite](http://www.landes.fr/pack-jeunes-mobilite). ■



## TOUT SHUSS LORS DE LA SORTIE MONTAGNE EN FAMILLE !

Le 12 février dernier, ils étaient nombreux les Ondrais à profiter des plaisirs de la montagne dans le cadre de la seconde édition de la sortie montagne en famille, événement annuel initié par la Direction Éducation, Animation, Jeunesse et Sports. En effet, quelque 102 personnes ont pris part à cette manifestation, placée sous le signe de la joie, de la bonne humeur et du partage. Au programme, skis, luges, jeux de neige, balades, et pique-nique participatif. Petits et grands enfants ont assurément pris du plaisir (les photos en témoignent !) et saisi cette occasion pour tisser, davantage encore, de liens. Rendez-vous l'année prochaine pour un troisième opus ! ■



## LE CARNAVAL 2017 : COSMIQUE...

Si la thématique n'était peut-être pas, de prime abord, la plus aisée en termes de déguisements... Les parents ont assurément mis leurs méninges au service de la joie de leurs enfants afin de rendre ce carnaval... cosmique. Thème de cette année ? L'espace. Ainsi, les cosmonautes, petits martiens, princesses Leia et autres voyageurs interstellaires ont embarqué en nombre pour le carnaval ondrais avec des déguisements qui valaient le coup d'œil ! Organisé le 18 mars dernier par l'équipe d'animation du Centre de loisirs, en partenariat avec l'APE-FCPE, le carnaval fait toujours la

part belle aux ateliers et aux moments de rencontres et de partage. Ne dérogeant pas à la règle, lors de cette édition 2017, les animateurs de la commune ont mis en place de nombreux ateliers thématiques : fabrication de gourmandises stellaires, conception de nébuleuses et de lance-fusées, sans oublier les étonnantes boissons de « L'espace bar », les chorégraphies des jeunes danseuses ou encore la belle exposition de droïdes de l'espace et soucoupes volantes réalisés dans le cadre des TAP. Félicitations à tous, petits et grands enfants, pour toute cette créativité ! ■

## UNE PREMIÈRE FORMATION BABY-SITTING RICHE EN APPRENTISSAGES

Durant trois jours, du 20 au 22 février, la Maison des jeunes - Point information jeunesse d'Ondres organisait des Journées découvertes du baby-sitting. Animées par des agents municipaux habilités (Maison de la petite enfance, Service municipal des sports, Service jeunesse), ces journées intégraient l'apprentissage de savoirs théoriques, des tests et mises en situation pratiques, et comprenaient également la formation au PSC1 (formation aux premiers secours). Quatre

jeunes ondraises de 16 ans ont ainsi saisi cette opportunité, porteuse de nouveaux apprentissages et synonyme d'une embauche facilitée pour des emplois de babysitteurs. Un stage adapté aux besoins des jeunes qui fait écho à la nouvelle mission d'information jeunesse de la Maison des jeunes (MDJ) d'Ondres. Cette dernière est d'ailleurs en train de développer un tout nouveau service de mise en relation gratuite de parents avec de jeunes babysitteurs formés, en



compilant offre et demande. Plus d'informations auprès de la MDJ, jeunesse@ondres.fr et au 05 59 45 34 97. ■

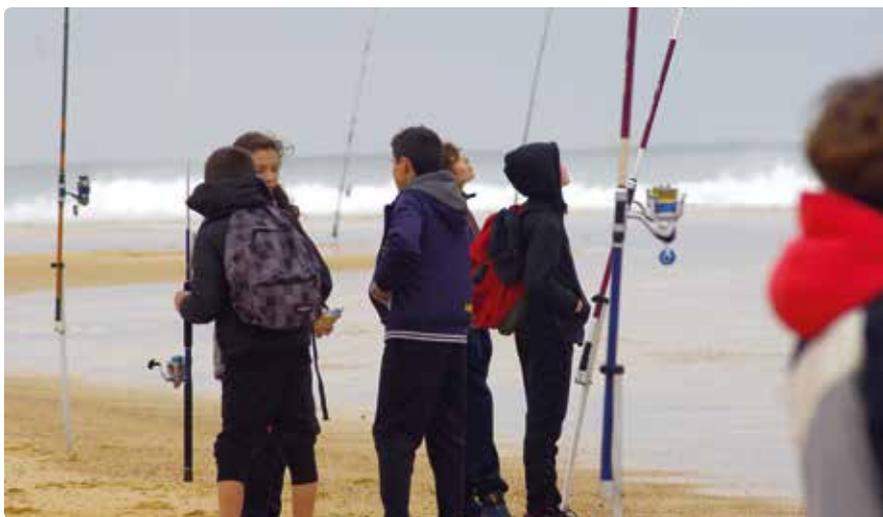
## LES VACANCES DES JEUNES À LA MDJ



Les vacances de février auront été riches en activités pour les jeunes de la Maison des jeunes d'Ondres (MDJ)... Entre un séjour à la montagne, une sortie à Bordeaux, une session de pêche à l'océan, notre jeunesse aura découvert de nombreuses choses et partagé de chaleureux moments ! Et la Maison des jeunes ne s'arrête pas en si bonne lancée... Les vacances qui débutent, celles d'avril, promettent aussi de joyeux instants pour nos jeunes. La structure organise ainsi, avec les plus grands du Centre de loisirs, un séjour à Capbreton sur la thématique du chant avec les animatrices dudit centre, Véronique et Audrey. En lien avec sa toute récente labellisation en PIJ (Point Information Jeunesse), la MDJ organise également une soirée débat avec les jeunes, dans l'esprit de celui réalisé dans le cadre de « Regards de femmes ». Deux demi-jour-

nées seront également consacrées pendant ces vacances à des ateliers scientifiques afin d'appréhender la notion

d'énergie, de connaître les différentes sources d'énergie et d'expérimenter quelques-unes d'entre elles. Le 20 mai, le service jeunesse tiendra également un stand lors de la Fête de la nature et proposera aux familles de revenir sur les expériences faites durant ces demi-journées. De plus, une sortie Toolate (<http://toolate.fr/>), où l'on doit résoudre une énigme en moins de 60 min sera proposée. Enfin, pour clore ce programme bien étoffé, Alexis en partenariat avec l'espace jeunes de Labenne, proposera des ateliers de découverte de la nature : survie en milieu hostile, fabrication de cabanes, pièges, etc. Ces vacances intégreront aussi un moment d'échange avec les plus grands afin d'écouter leurs attentes et d'échanger, en prévision d'un séjour pour cet été. Plus d'informations à [jeunesse@ondres.fr](mailto:jeunesse@ondres.fr) ou au 06 65 69 49 88. ■



## VACANCES CRÉATIVES, SENSORIELLES ET SPORTIVES AU CENTRE DE LOISIRS

Au Centre de loisirs aussi, les vacances de printemps sont fin prêtes ! Du 18 au 28 avril, il y aura le plein d'activités au sein du Centre de loisirs d'Ondres. La première semaine, les thèmes seront variés en fonction des sections. Pour les 3 - 4 ans, rendez-vous est donné avec les Indiens... Tout un univers, un habitat et des coutumes à découvrir en s'amusant. Pour les 5 - 7 ans, l'heure sera au jardinage... de saison ! Ce sont eux qui travailleront

au potager du Centre de loisirs avec au programme plantation d'aromates, de fraisiers, de tomates cerises... Jardinage qui sera relaté au sein du « Journal du potager ». Un « canard » à dévorer sous peu... Enfin, les plus grands (8 - 10 ans), seront conviés à réfléchir à la future fête du Centre, à concevoir des décorations, etc. Le sport sera aussi au rendez-vous avec du boucerball (un dérivé du hockey sur gazon). La seconde semaine, du 24

au 28 avril, les plus jeunes seront amenés, au travers de différentes activités dont une visite au Jardin des 5 sens de Saint-Martin de Seignanx, à expérimenter leurs sensations. Les 5 - 7 ans confectionneront des marionnettes dans le cadre de l'atelier « Les marionnettes en folie ». Enfin, les plus grands alterneront entre activités manuelles et pratiques sportives. Un programme à la fois créatif, sensoriel et sportif qui devrait ravir toutes les aspirations ! ■

## CAPOEIRA MALUNGOS : UNE NOUVELLE ASSOCIATION SPORTIVE À ONDRES



Depuis le mois de mars 2017, une nouvelle association est venue enrichir l'offre d'activités sportives sur la commune : Capoeira Malungos. La structure, itinérante puisque des cours sont également donnés à Bayonne, Seignosse et Urt, propose de découvrir la capoeira (art martial dansé) aux enfants et adultes. Marcelo vous propose deux cours enfants le mercredi après-midi (16h30 à 17h30, et

17h30 à 18h30) d'une heure chacun, et un cours adulte avec une partie capoeira plus musicale le jeudi de 19h à 20h et purement capoeira dans la continuité de 20h à 21h. Les enseignements ont lieu dans le préfa, à côté de la bibliothèque municipale (au pied du château d'eau). Le 1<sup>er</sup> cours d'essai est gratuit. Plus de renseignements sur le site [www.capoeira-malungos.fr](http://www.capoeira-malungos.fr) et au 06 58 49 10 88. ■

## BELLE 1<sup>re</sup> ÉDITION POUR LES PARCOURS DU CŒUR !

Samedi 25 mars dernier, le temps n'était peut-être pas de la partie, mais la bonne humeur et l'envie de prendre soin de son corps (et de son cœur) était belle et bien présente ! Ils ont été -malgré un temps maussade- quelque 73 à participer ce jour-là à la toute première édition des Parcours du cœur, un rendez-vous organisé par le Service municipal des sports, en partenariat avec la Fédération française de cardiologie et le FEPO. Cet événement fait écho à la volonté de la municipalité de placer la pratique sportive au cœur de la vie quotidienne à Ondres, comme un réflexe bien-être et

santé, accessible et adaptable à tous. Au programme de ces premiers Parcours du cœur : des sentiers balisés de randonnée, de la gymnastique pour étendre et détendre ses muscles après la marche, un atelier de secourisme afin de savoir les bases pour réagir face à une détresse cardio-pulmonaire et -après l'effort le réconfort-, un goûter santé (chocolat noir, fruits secs et à coques...) où chacun a pu faire le plein d'antioxydants, de potassium et vitamines. Chacun est reparti, son diplôme sous le bras, et assurément en pleine forme ! À l'année prochaine pour une nouvelle édition... ■



## VACANCES ACTIVES AVEC LE SERVICE MUNICIPAL DES SPORTS



Les jeunes ne « chôment » pas pendant leurs vacances avec le Service municipal des sports... Ils se dépensent, et y prennent du plaisir ! En février dernier

déjà, lors des précédentes vacances, ils avaient pu participer à un challenge sportif intercommunal de dodgeball qui avait, entre autres, pour objectif de faire se ren-

contrer les jeunes et de les préparer aux prochains Jeux d'Aquitaine. Ils avaient été 32 au total à prendre part à ce challenge, venant d'Ondres, Saint-Martin de Seignanx, Labenne et Bénèsse-Maremne. Lors de ces nouvelles vacances scolaires, le Service municipal des sports leur a également concocté un programme athlétique et éclectique. Au menu : du boucball, de la pelote, du kinball, du discgolf, mais également des stages de tennis de table (Mme. Bordenave, en partenariat avec le FEPO) et de kick boxing (Mme. Mota, en partenariat avec le CSO) ... Le tout, avant les Jeux d'Aquitaine auxquels ils pourront prendre part le mercredi 26 avril à Villenave d'Ornon. En somme, un cocktail de sports à découvrir et partager ! Plus d'informations à [sports@ondres.fr](mailto:sports@ondres.fr) ou au 06 71 92 07 81. ■

## LES DERNIÈRES NOUVELLES D'ECLAT



Malgré les errements de Théophile Gautier (surtout quand il parle du pin « soldat blessé qui veut mourir debout »), je me permets de lui emprunter ces vers : Tandis qu'à leurs œuvres perverses, Les hommes courent, haletants, Mars qui rit malgré les averses, Prépare en secret le printemps... C'est vrai que ce mois de mars 2017 présente un florilège d'œuvres et de

manœuvres perverses, mais ECLAT, sans courir, prépare surtout le printemps... Nos activités tournent au ralenti, cœur d'hommes le lundi, cantayres le mardi, gascons et dançayres le mercredi, quilhayres le jeudi, musiciens le vendredi... Les Dançayres sont aussi présents sur le marché chaque dernier dimanche du mois... Le bilan de ces ateliers a été présenté lors de l'AG de la chandeleur, et, depuis, ce sont surtout les Quilhayres qui ont fait briller nos couleurs : Bernard Thavaud (1<sup>er</sup>) a remporté le jambon et Henri Lapeyre (2<sup>e</sup>) la ventrèche au concours individuel des Fêtes de Tarnos Barthes. Le 3<sup>e</sup>, Toto Loustau, jouait pour les Barthes mais il est aussi Cantayre et Eskay à ECLAT. Pour la petite histoire : ces tro-

phées comestibles ont été immédiatement exploités au cours d'un couanet qui a réuni tous les Quilhayres... Toujours à l'honneur, ces Quilhayres ont remporté le tournoi par équipes des Fêtes d'Anglet : l'équipe 1 (H. Lapeyre, J. Gagnol, J. Lagarde) a gagné, devant l'équipe 2 (B Thavaud, JP. Trescases, M. Darriet) et les équipes d'Acı Gasconha... Prochain rendez-vous d'ECLAT : l'omelette au jambon du dimanche de Pâques, le 16 avril dès 8 heures du matin... Cuisiniers, serveuses, chanteurs et musiciens seront sur le pont comme ils le font depuis bientôt vingt ans... Retrouvez ECLAT sur le blog [eclat.hautetfort.com](http://eclat.hautetfort.com) ■

*Michel Darriet*

## APE-FCPE : LA FÊTE DES ÉCOLES EST EN PLEINS PRÉPARATIFS !

Cette année la fête des écoles sera sous le signe des traditions gasconnes. Durant l'année scolaire à l'école maternelle, les enfants ont pu découvrir les courses landaises, la culture et l'histoire de notre belle province.

La fête aura lieu le samedi 24 juin et clôturera en beauté la Fête de l'Enfance et de la Jeunesse organisée par la Direction Éducation, Animation, Jeunesse et sports, du mercredi 21 au samedi 24 juin. La municipalité, l'équipe du centre de loisirs, les enseignants, les ATSEM et l'association des parents d'élèves se mobilisent pour rendre cette journée inoubliable.

Les familles pourront admirer les spectacles préparés avec les équipes enseignantes : à 15h celui de l'école maternelle,

à partir de 16h15 celui de l'école élémentaire en commençant par les CP, CE1, CE2 suivi des CM1, CM2 vers 17h15.

Structures gonflables, manège, jeux et animations... plus d'une trentaine d'activités seront proposées pour le plus grand plaisir des petits et des plus grands, à partir de 16h. Si vous avez des talents de chanteur ou de danseur, vous pourrez les dévoiler lors de l'animation karaoké et danse qui vous sera proposée à partir de 19h30 par les animateurs du centre de loisirs.

Tout au long de l'après-midi et de la soirée, l'APE vous accueillera à ses stands buvette et restauration avec des crêpes, des sandwiches, des frites et des grillades à déguster sur place.

L'association fait appel à des volon-

taires pour soutenir cet événement collaboratif : mise en place des jeux (samedi matin) et tenue des stands de jeux (de 16h à 19h30) afin que tout le monde puisse profiter pleinement de ce moment. Un planning sera diffusé sur le site internet de l'APE-FCPE et à l'entrée des écoles, dès le mois de mai, afin de recueillir vos inscriptions. Nous vous remercions d'avance de votre implication et de votre participation.

La fête est pensée pour être un événement de partage et de convivialité. L'APE a souhaité aller plus loin dans sa démarche écoresponsable avec l'ensemble des acteurs et sensibiliser les familles pour un avenir plus vert. ■



## UN SAPEUR-POMPIER ONDRAIS PROMU LORS DE LA SAINTE-BARBE

Vous avez certainement déjà entendu parlé de Sainte-Barbe... Invoquée afin d'obtenir une protection... Dans le monde des pompiers, la Sainte-Barbe est une protectrice que l'on fête dans une ambiance de camaraderie. Ainsi, le 25 février, à Biaudos, se tenait la Cérémonie de la Sainte-Barbe, qui réunissait les effectifs du Centre de secours de Saint-Martin de Seignanx

composés à 80 % de sapeurs-pompiers volontaires, et en présence du Directeur du Service départemental d'incendie et de secours. À cette occasion, le lieutenant Philippe Jauréguiberry à la tête du Centre depuis 2015 a présenté les nouvelles recrues de la caserne parmi lesquelles figure un Ondrais : le sergent-chef Cyril Mora. Félicitations ! ■



# QUOI DE NEUF DANS LES SECTIONS DU FOYER ?!



L'association vient de connaître un début de printemps particulièrement riche d'évènements exceptionnels.

## Les 60 ans du FOYER célébrés

La célébration des 60 ans du FOYER le 4 avril dernier fut l'un de ceux-là. Fête « extraordinaire » ! Nombreux furent les adhérents, les animateurs, les amis, anciens et moins anciens qui purent redécouvrir, grâce à une exposition de 60 panneaux, celles et ceux qui firent l'Histoire du FOYER. Exposition illustrée de nombreuses photos dont certaines se retrouvent dans le superbe « Bulletin Spécial 60 ans du FOYER » édité et mis en vente pour la circonstance. (Vous pouvez l'acquérir au secrétariat du foyer à prix coûtant 13 €).

## Le talent des aquarellistes exposé



L'autre évènement fut l'Exposition des Aquarellistes. Celle-ci permit de mettre



en avant l'immense talent des adhérents animés par Dany qui accrochèrent leurs nombreuses œuvres sur les cimaises du foyer Yvonne Loiseau. Cette exposition ouverte au public du 31 mars au 3 avril fut l'occasion pour bien des visiteurs de découvrir la qualité et la large diversité des tableaux présentés.

## Du côté des sections

En informatique, depuis le mois de mars, les adhérents abordent ce qui relève de la « manipulation » multimédia (son, film, photo) avec des logiciels appropriés. Ils se font plaisir en obtenant des montages vidéo de qualité sans être des professionnels de la chose. Tous sont à l'écoute et leurs progrès sont visibles à chaque cours. Quel plaisir d'avoir des « élèves » aussi intéressés. Michel remercie son public particulièrement motivé.

En anglais, ce trimestre les adhérents sont allés au cinéma voir « Jackie ». Dans le groupe 1\*, ça bouge, ils s'auto-organisent un séjour à Londres. 7 membres partiront pour Londres début juin 2017 au départ de Biarritz. Ils seront accompagnés de la dynamique animatrice Agnès Molitor et logés en auberge de jeunesse. Ce groupe, très participatif à l'oral, travaille sur des dialogues à partir de thèmes du quotidien, mais aussi sur des textes audio. Le groupe 2 \* travaille sur

le maintien des connaissances et dans le domaine culturel il aborde les pays du Commonwealth, et les divers accents britanniques.

Enfin, dans les sections théâtre, comme chaque année lors de la « Semaine du théâtre dans tous ces états », les trois sections du « Groupe culturel » sous la direction de la Compagnie Hecho en Casa, se produiront (cf. programmation en page 29, rubrique agenda du bulletin). Nous voulons également rappeler la disparition de deux anciennes amies et adhérentes du FOYER, Henriette Latour et Dédée Lafourcade, toutes deux faisaient partie des plus anciens membres des Seniors. Henriette avait une passion pour le chant. Que de repas furent égayés par sa contribution. Henriette et André reçurent le Trophée « Membre d'Honneur du FOYER » lors du repas de Noël 2012 en présence de M. le Maire Bernard Corrihons. Tous les anciens du FOYER se souviennent aussi de Dédée Lafourcade. Sans cesse « partante » et « bénévole », Dédée s'investissait dans toutes les soirées, sorties, voyages ou repas de fête... Henriette et Dédée, toujours discrètes, étaient d'une compagnie particulièrement agréable. Au nom de tous les membres du FOYER, nous adressons nos sincères condoléances à leurs familles. ■

## LES ÉCHASSES : SPORT, CULTURE ET VOYAGES !

C'est le programme d'activités qui attend les Bergers du Seignanx pour les jours et mois à venir : tout d'abord, les 29, 30 avril et 1<sup>er</sup> mai, le 2<sup>e</sup> Tour du Seignanx en échasses en 60 km, qui va se dérouler en 3 étapes : départ tous les jours à partir de 13h30 selon le programme détaillé sur notre site internet [www.les-bergers-du-seignanx.fr](http://www.les-bergers-du-seignanx.fr).

Ensuite, notre participation à une épreuve sportive originale et ludique : l'athlétisme sur échasses, appelé « athlé-chasse », dont la 3<sup>e</sup> édition va dérouler à Biscarrosse.

Puis, nous allons attaquer les spectacles et voyages de la période estivale, avec une animation dans un des plus gros salons de France autour de la chasse et de la pêche à côté de Montpellier. Autre voyage : une rencontre folklorique en Corrèze. Nous profiterons de ce voyage pour joindre « l'utile à l'agréable » avec un passage à Waliby et une visite des grottes de Lascaux IV.

facebook @bergersduseignanx / [www.les-bergers-du-seignanx.fr](http://www.les-bergers-du-seignanx.fr) ■

Francis Pointu



## EXPRIM' SUR TVPI !

Le 7 décembre, la section cabaret pour seniors de l'association Exprim' a pu tourner un reportage sur la chaîne TVPI. Les élèves, Alain et Marie, se sont prêtés au jeu de la caméra sur le thème du charleston. Un joli moment de danse et d'émotion sur la scène de Capranie avec leur professeure Myriam Delcroix.

Thomas Blin, intervenant au sein de l'association, a pu montrer un charleston version hip-hop. Les cours de cabaret pour adultes et seniors ont lieu tous les mercredis à 10h, salle de danse Capranie. Renseignements : 06 48 67 03 61 ou email [contact@exprim.info](mailto:contact@exprim.info). ■

## LA CROISÉE DES ARTS EST À LA RECHERCHE D'ARTISTES

Avis aux artistes locaux ! L'association La Croisée des arts d'Aquitaine est actuellement à la recherche d'artistes à Ondres et dans les communes envi-

ronnantes. Deux sculpteurs et deux peintres sont ainsi sollicités afin de participer à l'exposition proposée par l'association à l'été 2017. Pour pro-

poser votre candidature, vous pouvez contacter la présidente de la structure, Lydie Audebourg-Chamoulaud au 06 86 73 26 07. ■

### La pinhèra de la Laguibe



Ah le printemps... Cette saison où la nature s'éveille à nouveau, où s'épanouissent les fleurs, où le soleil retrouve vigueur et panache... Cette période, charnière, où les êtres humains -comme tout le vivant- retrouvent joie et entrain, au même rythme que les jours rallongent. On l'aime ce printemps, cette renaissance patiemment attendue l'hiver durant. Comme nous tous, la Pinhèra n'échappe pas à la règle. Naturellement. Aussi, si vous vous promenez du côté de la Laguibe, vous

l'apercevrez peut-être en tête à tête avec les éléments. Les jardiniers communaux l'ont déjà vue il y a quelques jours (si, si !). Elle aurait profité de cette rencontre fortuite pour leur annoncer sa présence prochaine à la Fête de la Nature, afin d'animer un stand sur les « Super pouvoirs de la nature ». Elle n'était pas inscrite à la programmation. Mais, que voulez-vous... Comme notre environnement, la Pinhèra est insaisissable et pleine de surprises. C'est son tempérament... sa nature ! ■

## COS : UN NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Le 9 février, le précédent bureau du COS tenait son assemblée générale dont la plupart des membres étaient sortants.

La semaine suivante, après un hommage rendu au travail mené par la précédente

équipe, un nouveau Conseil d'administration a été élu : Armelle Allué et Rémi Lagrille à la co-présidence, Franck Laufferon vice-président, Céline Pierré secrétaire, Sandrine Tartault secrétaire adjointe, Françoise Pointu trésorière et Muriel Tancrez trésorière adjointe. Une nouvelle équipe qui

vient officiellement de doter l'association ondraise d'un logo, et qui a à cœur de vous proposer de nombreux rendez-vous, à l'image du vide grenier qui s'est déroulé le 17 avril. [facebook.com/cosondres](https://www.facebook.com/cosondres). ■

## LE CSO REFAIT SON CINÉMA, LES 27 ET 28 MAI

Les musiques de films inspirantes en termes de chorégraphies sont légion... Ainsi, après un premier spectacle l'an dernier sur la thématique du cinéma, les danseuses du CSO emmenées par leur professeure Laetitia Aroztegui reviennent sur scène avec leur spectacle « Le CSO refait son cinéma ».

Les samedi 27 mai à 20h et dimanche 28 mai à 19h30, rendez-vous est donné avec tous les élèves en danse moderne jazz, classique et zumba du CSO, des bouts de chou aux adultes ! Deux belles soirées de danse, de joie et de partage en perspective ! L'entrée est libre. Venez nombreux. ■



## LES ÉLÈVES DE POLE CIRCUS BIENTÔT EN SPECTACLE



La toute nouvelle association ondraise de cirque, Pole Circus, qui a débuté son enseignement en septembre 2016 arrive au terme d'une première année riche en apprentissages, rencontres et enthousiasme ! En effet, en une seule année, l'école compte déjà une cinquantaine d'adhérents. Chacun d'entre eux sera présent lors du spectacle de fin d'année organisé le samedi 13 mai prochain, à 18h30, à l'Espace Blue Océan (avenue de la plage). Au programme : présentation des numéros collectifs pour les enfants, les adolescents et les

adultes de la structure. L'entrée est à 2,50 € pour les adultes, et est gratuite pour les moins de 18 ans. Le spectacle se clôturera par un apéritif dînatoire. Pensez à réserver dès à présent votre place (réservation obligatoire), les billets seront en prévente dès fin avril. Réservation par email à [polecircus64@gmail.com](mailto:polecircus64@gmail.com) ou au 06 19 82 72 46. Pour rappel, Pole Circus propose des ateliers pluridisciplinaires aux enfants de 3 à 10 ans et des ateliers aériens (trapèzes, tissus, corde lisse, cerceau...) à partir de 11 ans. ■

## ACCA : PROPRIÉTÉ CLÔTURÉE, PAS DE DÉGÂT PAR LES SANGLIERS

Ondres n'échappe pas à la règle, les sangliers sont de plus en plus nombreux en pays chaouche. Malgré une urbanisation galopante, ils bénéficient d'un biotope exceptionnel.

En termes de reproduction et croissance, une jeune laie en parfaite santé atteindra sa maturité sexuelle aux environs de 30 kg soit vers 8 ou 9 mois, cyclée tous les 21 jours, mais réceptive peu de temps (24 à 36 heures), elle peut reproduire toute l'année. La gestation dure entre 114 et 120 jours et le nombre d'embryons compris entre 4 et 8 est directement proportionnel au poids de la mère. À la

naissance, le marcassin pèse environ 900 g. Le gain de poids journalier est d'environ 100 g pendant la première année, ce qui lui permet d'atteindre, quel que soit son sexe, 35 à 40 kg environ à 1 an. Les mâles continuent sur le même rythme ce qui leur permet d'atteindre 75 à 80 kg à la fin de leur deuxième année. Les femelles ne pèsent en moyenne que 45 kg à 2 ans et 55 kg à 3 ans. Le coup de « gueule » du président : les sangliers n'appartiennent pas aux chasseurs, il est trop facile et moins onéreux de nous culpabiliser plutôt que de clôturer les propriétés. Pour organiser une battue, il faut respecter

un cahier des charges (schéma départemental d'action cynégétique), l'Arrêté Préfectoral, trouver un piqueux avec sa meute (pas facile à Ondres) et convoquer les chasseurs (90 en moyenne dans le Seignanx). Malgré toutes ces contraintes, nous avons organisé 15 battues au sanglier. Résultat du 1<sup>er</sup> juin 2016 au 31 mars 2017 : 2 chiens blessés, 41 sangliers (25 en 2015/16), 10 routes, 3 tirs de rencontre, 5 braconnages. Cette année encore la fédération départementale des chasseurs des landes a déboursé 500 000 € pour indemniser les agriculteurs. ■

Jean-Jacques Duru

## AVRIL

**Mardi 18 et Mercredi 19**  
Stage de théâtre enfant

**Dimanche 23**

Élection présidentielle 1<sup>er</sup> tour  
Capranie

**Samedi 29**

FestiMai  
Capranie 20h30 // CCS

## MAI

**Lundi 1<sup>er</sup>**

Arrivée randonnée sur échasses  
« Tour du Seignanx »  
Fronton 17h00 // Les Bergers du Seignanx

**Dimanche 7**

Élection présidentielle 2<sup>e</sup> tour  
Capranie

**Vendredi 12**

Entre danses  
Capranie 18h30 // Service Culture Vie Locale

**Mardi 16**

Conférence « les énergies marines »  
(semaine de la nature)  
Capranie 20h30 // Service Culture Vie Locale

**Jeudi 18**

Randonnée pédestre (semaine de la nature)  
FEPO 9h00 // FEPO - Service Culture Vie locale

**Jeudi 18**

Théâtre  
Capranie 18h30 // Ecole élémentaire

**Samedi 20**

Fête de la nature  
Étang du turc 14h00 // Mairie

**Dimanche 21**

Nettoyage de la dune (fête de la nature)  
Plage 10h00 // Mairie

**Samedi 27 et Dimanche 28**

Danse  
Capranie samedi 20h / dimanche 19h30 // CSO

## JUIN

**Vendredi 2 et Samedi 3**

FestiMai  
Capranie 20h30 // CCS

**Lundi 5 au Jeudi 8**

Le théâtre dans tous ses états  
Capranie 20h // Service Culture Vie Locale

**Dimanche 11**

Élections législatives 1<sup>er</sup> tour  
Capranie

**Dimanche 18**

Élections législatives 2<sup>e</sup> tour  
Capranie

**Mercredi 21 au Samedi 24**

Fête de l'enfance  
Direction Éducation, Animation, Jeunesse et Sports

**Samedi 24**

Fête des écoles  
Capranie, Larrendart, place publique // Ecoles, APE

**Vendredi 30 juin au Lundi 03**

Fêtes de la ville

## UN TRIMESTRE D'ANIMATIONS CULTURELLES...



Le dernier trimestre aura été bien occupé, à Ondres, en matière d'événements et spectacles... comme autant de moments de découverte, de partage et de culture ! Le 17 février dernier, les joyeux comparses Wally et Vincent Roca régalaient le public de la salle Capranie (quelque 140 personnes ce soir-là) d'un spectacle aux textes splendides et magnifiquement joués et récités. Un grand moment de musique, d'érudition, de littérature qui aura ravi, c'est certain, les amoureux des mots. Le 11 mars, c'était au tour de NAË

de reprendre quelques standards et d'interpréter ses propres compositions lors de son concert organisé dans le cadre de Regards de femmes 2017. Un savoureux moment de musique, à la fois intimiste et entraînant, qui faisait écho aux expositions tenues en même temps sur les femmes illustres et les super héroïnes. Enfin, le 24 mars dernier, la salle Capranie s'était métamorphosée le temps d'une soirée en un terrain de pétanque afin d'accueillir les quatre comédiens de la pièce « Les Pieds tanqués ». Un texte qui bouscule avec son jargon aux accents marseillais, de sacrés comédiens que l'Algérie -thème de la pièce- réunit et divise, un décor qui fait mouche et une mise en scène qui entraîne le spectateur tant dans l'histoire... que dans la partie de pétanque qui se joue devant ses yeux. En bref, un beau trimestre culturel... ouvrant vers un printemps qui le sera tout autant ! Retrouvez les événements à ne pas manquer page suivante. ■



## ENTRE DANSES AURA LIEU LE 12 MAI PROCHAIN



Grand temps fort de l'année pour les passionnés de danse de tous âges, Entre

danses revient à Ondres et se tiendra le vendredi 12 mai à partir de 18h30 à la salle Capranie ! Organisé par le Service culture et vie locale, ce rendez-vous est mené en partenariat avec les associations Les Bergers du Seignaux, Exprim', Danse No Limit, Dumba et les Rebels dancers. Au menu ? Dès 18h30, des activités autour de cet art à destination de tous les enfants. À 20h, les enfants seront aussi au

cœur de la fête avec leur désormais traditionnelle flashmob, coordonnée par le Service enfance. Le spectacle dansé sera ensuite présenté par les différentes associations, présentation qui sera amenée et introduite -nouveau de cette année- par deux comédiens, « Les frères Ribouillot ». Enfin, la soirée continuera avec une soirée dansante animée par un DJ. Point restauration tenu par l'APE-FCPE. ■

## LES SUPER POUVOIRS DE LA NATURE CÉLÉBRÉS FIN MAI !

La nature est étonnante, pleine de surprises... puissante, aussi ! Ainsi, en 2017, dans le cadre de la traditionnelle Fête ondraise de la nature, la commune a décidé de célébrer ses super pouvoirs ! Pour ce faire, de multiples rendez-vous ont été concoctés par les services municipaux, pour un événement transversal faisant intervenir de multiples associations. Au programme : une conférence sur les énergies marines le 16 mai à la Salle Capranie, une randonnée pédestre avec le Foyer et le CPIE le jeudi 18 mai à 9h (départ salle Dous Maynadyes), le nettoyage de la dune et de la plage le dimanche 21 mai suivi d'ateliers

créatifs (Active Green) ; mais aussi un grand temps de rencontre multidisciplinaire le samedi 20 mai, dans le cadre enchanteur de l'étang du Turc. Cet après-midi-là, de nombreux stands fleuriront autour du lac pour vous proposer de : vous intéresser au zéro phyto, découvrir les vertus des plantes, tester la teinture végétale, créer des cosmétiques naturelles, participer à un atelier de lecture, vous intéresser à la pêche, pratiquer le cerf-volant, stand-up paddle, prendre part à une course d'orientation à la recherche de plantes sauvages, vous relaxer en extérieur en pratiquant le Qi Gong, etc. En somme, une multitude de



stands artistiques, sportifs et scientifiques. De quoi permettre aux petits, comme aux grands, de célébrer les super pouvoirs de la nature ! ■

## SEMAINE DU THÉÂTRE : 4 SPECTACLES PROGRAMMÉS

Comme de coutume, au mois de juin, Ondres célébrera le théâtre en mettant en lumière les talents locaux. Sur les planches de la salle Capranie se produiront les membres de la Compagnie du Théâtre du Rebond ainsi que ceux du FEPO enfants et adultes, partenaires de la manifestation. Des comédiens qui ont du talent à revendre... Preuve en est le succès de l'événement chaque année ! Ainsi, le lundi 5 Juin à 20h30, vous avez

rendez-vous avec le Théâtre du Rebond pour la pièce « Toc, Toc » de Laurent Baffie, fous rires en perspective ! Le lendemain, mardi 6 juin à 20h, ce sont les enfants de la section théâtre du FEPO qui seront sur scène pour interpréter « Yolé Tam Gué ». Mercredi 7 juin, à 20h, les adolescents du théâtre du FEPO vous donnent rendez-vous avec « Pinocchio ». Enfin, les adultes de l'atelier théâtre du FEPO seront sur les planches pour clore

l'événement, jeudi 8 juin à 20h30, avec la pièce « Qui de Bernard Google ou de Michel Wikipedia est le plus fort ? ». Pour ces trois soirées du FEPO, l'entrée sera de 5 € pour les adultes (un forfait de 10 € sera proposé pour les trois représentations), et 1 € pour les enfants de 5 ans à 17 ans. Une buvette sera ouverte à la fin des spectacles. De jolis moments de rires et de découvertes autour de la passion du théâtre ! ■

## L'ENFANCE EN FÊTE, DU 21 AU 24 JUIN



C'est une nouveauté de 2017 à Ondres : la Fête de l'enfance ! Du 21 au 24 juin,

« faites l'enfant », c'est permis... Poursuivant la volonté municipale consistant à placer l'enfance et l'éducation parmi les axes d'action majeurs, la Direction Éducation, Animation, Jeunesse et Sports organise en partenariat avec l'APE-FCPE la Fête de l'enfance, un rendez-vous dédié aux plus jeunes, 4 jours durant. La manifestation se clôturera avec la Fête des écoles (cf. article APE-FCPE). Au programme : des rendez-vous éclectiques où la pluridisciplinarité est de mise et où l'accent est particulièrement mis sur les actions éducatives, tout en

priviliégiant une organisation écoresponsable car c'est bien dès le plus jeune âge que s'acquièrent les bons réflexes. Les familles pourront compter sur des actions liées à la petite enfance au sein de la MPE, sur des portes ouvertes périscolaires, sur une exposition et des animations au sein du Centre de loisirs. En somme ce sont tous les acteurs communaux de l'enfance et de la petite enfance qui se mobilisent. Et puisque le 21 juin sera le premier jour de cet événement, c'est en musique que débutera cette fête ! Plus de détails très bientôt. ■

## LO GASCON EN PARTATGE

### Lo rossinhòu



**Abans-díser** : Uèi, que'vs vau balhar un petit conde qui m'estó condat preu Doctor Pèirasblancas, un vertadèr gascon cap e tot qui ns'a deishats mantuas istòrias, malurosament en Francés, çò qui e'us enlhèva un chic deu shuc e de la sabor.

L'ivèrn que s'acabava. Heurèr que vienè de's getar las soas darrèras malicias dab los tres jorns prestats a març. Lo temps qu'èra devienut bèth e la natura que petava de pertot. Tot d'un còp, qu'entenoï a cantar un ausèth qui gorguejava divinament plan.

- Qu'es un rossinhòu, ce'm disó la mairana. E quan canta, qu'es meravilhós...
- Çò que ditz ? Çò que ditz ? Ditz-me, mairana.
- Pè, pè, pè, pè, pè ! Vira'm de la vit ! Vira'm de la vit !...

Halabard e mespresaire, lo rossinhòu que gorguejava a tira qui pòt, shens se rénder compte que lo lambròt de la vit e l'avè gahat lo pè. Entertant, un ahromic, dus ahromics, tres ahromics, qui pujavan de long deu lambròt de la vit, qu'èran passats suu pè de l'ausèth. Lavetz, l'ausèth, embestiat preus ahromics qui se'u hasèn las cochicas, que's hiquè de cantar :

- Pè, pè, pè, pè, pè, pè ! Vira'm l'arromic deu pè ! Vira'm l'ahromic deu pè ! Dus òmis, qui passavan pr'aquí, qu'enténón l'aperet deu rossinhòu e que vienón caçar los ahromics e desliurar l'ausèth deus enemics qui se'u volèn minjar, ce semblava. Mes lo rossinhòu qu'avè tant cridat, tant cridat, que n'èra tot arrauc, e ne podó pas sonque tornar díser :
- Pè, pè, pè, pè, pè, pè ! Tira'm de la vit ! Tira'm de la vit ! Pè, pè, pè, pè, pè ! Tira'm l'ahromic deu pè ! Tira'm l'ahromic deu pè ! E quauque còp, qu'ajustava medish, e pareish :
- Cuu, cuu, cuu, cuu, cuu, cuu ! Çaça'u deu men cuu ! Çaça'u deu men cuu ! Que vòu minjar ! Que'm vòu minjar ! Qui a dit que los ausèths ne sabèn pas parlar ? Segurament, los qui ne comprenen pas lo gascon !...

### LEXIC

acabar (acaba) : achever  
 a tire qui pòt (à tire qui pot) : à qui mieux mieux  
 ahromic (ahromic) : fourmi  
 ajustar (ayusta) : ajouter  
 aperet (apeureut) : appel  
 arrauc (arraouc) : enroué  
 ausèth (aousèt) : oiseau  
 balhar (bailla) : donner  
 bèth (bèt) : beau  
 caçar (caça) : chasser  
 cantar (canta) : chanter  
 cap (cap) : tête  
 chic (tyic) : peu  
 cochicas (coutyiques) : chatouilles  
 comprèner (coumpreune) : comprendre  
 còp (cop) : fois  
 cridar (crída) : crier  
 cuu (cu) : cul, dos, derrière  
 darrèr (darrè) : dernier  
 deishar (deucha) : laisser  
 desliurar (deuslioura) : délivrer  
 dus / duas (dus) : deux  
 embestiar (eumbeustia) : embêter

enemic (eunemic) : ennemi  
 enlhevar (eunlyeuba) : enlever  
 enténer (eunteune) : entendre  
 entertant (euntertan) : pendant ce temps  
 gahar (gaha) : prendre  
 getar (ieuta) : jeter  
 gorguejar (gourgueuya) : roucouler  
 halebard (halebard) : fier  
 har (ha) : faire  
 heurèr (heourè) : février  
 hicar (hica) : mettre  
 ivèrn (ibèrn) : hiver  
 jorn (yourn) : jour  
 lambròt (lambrot) : pampre  
 lavetz (labeuts) : alors  
 mairana (mayrane) : grand-mère, mamie  
 malicia (malice) : colère  
 mantun (ua)s (mantüns) : plusieurs  
 març (mars) : mars  
 medish (meudich) : même  
 meravilhós (meurabillous) : merveilleux  
 mespresaire (meusprésayre) : méprisant  
 minjar (mindya) : manger.  
 òmi (omi) : homme

parlar (parla) : parler  
 pas sonque (pas sounque) : ne... que  
 pè (pè) : pied  
 pertot (peurtout) : partout  
 petar (peuta) : éclater  
 plan (plan) : bien  
 poder (poudeu) : pouvoir  
 pr'aquí (pr'aqui) : par là  
 prestar (preusta) : prêter  
 pujar (puya) : monter  
 quauque (quaouque) : quelque  
 rénder (reunde) : rendre  
 rossinhòu (roussignoou) : rossignol  
 saber (sabeu) : savoir  
 segurament (seugurameun) : sûrement  
 shens (cheuns) : sans  
 shuc (chuc) : saveur  
 tornar díser (tourna dise) : redire  
 tot (tout) : tout  
 tres (treus) : trois  
 uei (oueuy) : aujourd'hui  
 vertadèr (beurtadè) : véritable  
 viéner (bieune) : venir  
 virar (bira) : détourner, délivrer  
 vit (bit) : vigne  
 voler (bouleu) : vouloir

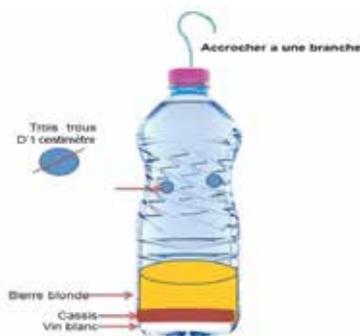
N. B. : en Français comme en Gascon, le verbe à l'infinitif prend un « r » final, mais celui-ci ne se prononce pas.

## CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ : UNE NOUVELLE PROCÉDURE D'OBTENTION

Depuis le 15 mars 2017, une nouvelle procédure est applicable pour l'obtention d'une carte d'identité (première carte ou renouvellement). Dans le cadre du Plan Préfectures Nouvelle génération, en région Nouvelle-Aquitaine, les modalités de recueil et de traitement des cartes d'identité sont désormais modifiées. À la Mairie d'Ondres, vous pouvez toujours retirer la liste des documents à fournir. Le formulaire Cerfa est à récupérer dans une mairie équipée du dispositif ou à compléter en ligne (cela permet de gagner ensuite du temps lors du dépôt). Ce formulaire dûment complété sera à déposer dans une des mairies disposant d'une station de recueil des cartes nationales d'identité. Les mairies les plus proches d'Ondres habilitées sont Tarnos, Bayonne et Capbreton (mais vous pouvez le faire

dans toutes mairies de France dotées du système, sans limite de département ou région). Le dépôt du dossier complété se fait uniquement sur rendez-vous pour toutes les communes. Pour Tarnos : prise de rendez-vous à l'hôtel de ville ou au 05.59.64.00.40 / le lundi de 13h30 à 17h et du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Retrouvez la liste des communes landaises ayant une station d'accueil sur [www.ondres.fr](http://www.ondres.fr), rubrique état civil. Pour rappel, la durée de validité de la carte nationale d'identité est passée de 10 à 15 ans pour les personnes majeures pour les cartes délivrées à partir de janvier 2014 et les cartes d'identité sécurisées délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures. Cette prolongation est automatique, sans modification de la date sur le titre. ■

## COMMENT CONFECTIONNER SON PIÈGE À FRELON ?



La population de frelons est en évolution dans de multiples pays d'Europe dont la France. Pour ralentir cette progression, il

apparaît qu'une méthode simple -le piège à frelon- peut permettre d'agir utilement, individuellement, naturellement et sans frais. À partir de février, les reines ressortent pour s'alimenter. Ainsi, dès la fin de l'hiver et le début du printemps, il est intéressant de pouvoir attraper ces futures fondatrices de nids. Pour fabriquer le piège : une bouteille plastique usagée dans laquelle il faut percer trois trous d'1 cm de diamètre, puis y verser le mélange composé de 1/3 de bière brune, 1/3 de vin blanc et de 1/3 de sirop de cassis. Vous pouvez l'utiliser jusqu'à l'hiver, en changeant de temps à autre le mélange. ■



INFO  
CONSO

### Prestations de dépannage, de réparation et d'entretien, une meilleure information sur les prix

Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2017 l'information des consommateurs sur les prix des prestations de dépannage, de réparation et d'entretien dans les secteurs du bâtiment et de l'équipement de la maison a été améliorée (arrêté du 28 février 2017). Cet arrêté a pour objet d'instaurer davantage de transparence et de visibilité sur les prix dans ces secteurs. Il comporte entre autres des exigences supplémentaires concernant les devis. Prestations concernées : toutes les prestations de dépannage, réparation ou entretien dans le secteur du bâtiment et de l'équipement de la maison listées en annexe 1 de l'arrêté, ainsi que les remplacements ou ajouts de pièces, éléments ou appareils dans le cadre de ces prestations. À savoir, information des tarifs sur le site du professionnel : il doit obligatoirement publier le barème des prix des principales prestations sur son site Internet. Devis : un devis détaillé doit être établi préalablement à toute signature de contrat sur papier ou autre support durable et comporter des mentions obligatoires (date du devis, nom et adresse du professionnel et du consommateur, lieu de la prestation, quantité et prix unitaire de chaque prestation, frais de déplacement, prix HT et TTC, durée de validité de l'offre, gratuité ou prix du devis et nature exacte des réparations à effectuer). Si le devis est établi au domicile du consommateur ou en dehors de l'établissement du professionnel s'y ajoute les clauses relatives au délai de rétractation de 14 jours. Attention, il n'existe pas de droit à rétractation pour les travaux à réaliser en urgence au domicile du consommateur. Facture : une fois la prestation exécutée et avant tout paiement une facture doit être délivrée (date et lieu d'exécution, noms des parties, prix à payer HT et TTC). La CSF est à votre disposition pour toute information complémentaire sur ce sujet.

La Confédération Syndicale des Familles (CSF) vous accompagne pour toutes vos questions et litiges liés à la consommation.  
**Contact :** 05 59 45 25 92  
**Permanences :** lundi de 16h30 à 19 h et les mardi, mercredi et vendredi de 9 h à 12 h.

### Distribution des sacs poubelle au nouveau CTM

La distribution annuelle des sacs poubelle se déroulera au nouveau Centre Technique Municipal, situé 200 chemin du Claous, du 15 mai au 22 mai 2017 inclus, comme suit :

- du lundi 15 mai au vendredi 19 mai : de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30.

- le samedi 20 mai : de 10h à 12h.

- le lundi 22 mai : de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30.

Les nouveaux administrés résidant sur la commune devront présenter un justificatif de domicile. Aucune autre distribution complémentaire ne sera programmée. ■

Naë lors de son concert ondrais dans le cadre de Regards de femmes



Léa Menanteau, jolie voix du Seignanx, à Capranie



Exposition « Elles ont changé le monde », sur les femmes illustres



Wally et Roca ont conquis le public de Capranie lors de leur spectacle, le 17 février dernier



## L'actualité ondraise en images !

Les jeunes, à la MDJ, dans le cadre d'une soirée ciné/débat/repas



« Les pieds tanqués », le 24 mars dernier... Entre théâtre et pétanque !



73 randonneurs ont participé à la marche organisée à l'occasion des Parcours du cœur

